



Revue locale volontaire 2025 de la ville de Pirmasens

Mise en œuvre de l'Agenda 2030 et des objectifs
mondiaux de développement durable au niveau local



Mentions légales

Éditeur

Municipalité de Pirmasens
Exerzierplatzstraße 17
66953 Pirmasens (Allemagne)
Maire adjoint Michael Maas
michaelmaas@pirmasens.de

Mise en œuvre et conception des textes

Michael Maas (maire adjoint)
Michelle Eichhorn (service de la durabilité)
Mark Schlick (chef du service de la promotion économique et des biens immobiliers)
Chiara Pfaff (:response)
Jule Arden (:response)

Avec le soutien de

Commune durable globale
Service pour les Communes du Monde (SKEW)
Engagement Global gGmbH
gnk@engagement-global.de

Gefördert durch



mit ihrer



mit Mitteln des



Conseil et accompagnement externes

:response – une marque de good response GmbH, Francfort
www.good-response.de

Conception éditoriale

yella park, Aix-la-Chapelle
www.yellapark.de

Préface



Chers lecteurs, chères lectrices,

Pirmasens doit devenir plus verte, plus juste, plus productive et donc plus agréable à vivre pour tous. Personnellement, je tiens à ce que la ville de Pirmasens reste un **lieu de vie et un espace économique attractif** pour nous aujourd’hui comme pour les générations futures. La voie vers une ville « adaptée aux petits-enfants » exige des changements durables dans nos actions et nos pensées à tous.

Le développement de la ville de Pirmasens a été développé en accord avec les **17 objectifs de développement durable (ODD) de l’Agenda 2030** ou orienté vers ceux-ci. Il s’agit maintenant de donner vie à ce plan, ensemble.

La gestion des crises locales et mondiales constitue un défi majeur pour nous tous. **Le changement climatique, qui progresse rapidement** et dont les effets se font déjà nettement sentir dans notre région, **n'est pas le seul** à montrer l'urgence pour les communes d'assumer leurs responsabilités – pour tous les habitants, aujourd’hui et à l’avenir. Parmi les défis que nous devrons relever dans les décennies à venir figurent notamment la mise à disposition de **logements de qualité et surtout abordables**, la **réorganisation de la mobilité**, la **décarbonisation** de l’économie et du parc immobilier, la pénurie croissante d'espace ou l'**adaptation de la ville aux conséquences du changement climatique**.

Afin d'avoir des réponses fondées à ces questions et de fournir une **base de décision pour la planification des besoins et les décisions politiques**, nous avons récemment développé de manière continue son rapport de durabilité et donc la transparence.

Avec la **publication de la première revue locale volontaire (RLV)**, Pirmasens pose désormais un nouveau jalon. Dans ce rapport de durabilité, nous présentons notre **statut et nos progrès vers la réalisation des 17 objectifs de développement durable** de l’Agenda 2030 au niveau local. Nous y présentons des **données et des indicateurs régionaux** ainsi que des activités, des projets et des mesures dans la zone urbaine et nous les mettons en contexte avec ces objectifs de développement durable.

Le rapport doit fournir une **base solide pour prendre des décisions d'orientation** sur la voie d'un avenir plus durable. L'efficacité des mesures, leurs progrès et même leurs succès peuvent être vérifiés à l'aide de données concrètes. En tant qu'**instrument d'analyse objectif et transparent**, la RLV doit rendre visibles et mesurables les **points forts, mais aussi bien sûr les points faibles**, et aider ainsi à la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

Outre les responsables politiques, les **citoyens de la ville** et d'autres parties prenantes doivent également profiter du rapport sur la durabilité. Il favorise la **transparence et la confiance** dans la capacité d'action et l'intégrité de la politique et de l'administration. Mais la RLV ne se contente pas d'informer et de sensibiliser.

Elle doit également **motiver et enthousiasmer**, car chacune et chacun d'entre nous peut et doit contribuer à un développement durable au sens de l'Agenda 2030. C'est une responsabilité envers nous-mêmes et nos enfants que nous devons assumer tous ensemble.

Ensemble, considérons les tâches de notre temps avec **optimisme et responsabilité les uns envers les autres**, et abordons-les avec détermination. Le rapport qui vous est présenté en constitue la base.



Michael Maas

Maire adjoint de la ville de Pirmasens

Table des matières

Mentions légales

Préface

1. Introduction	5
Les revues locales volontaires dans le contexte de l'Agenda 2030	5
Contexte, méthodologie et structure du rapport	6
2. La municipalité dans le contexte du développement durable	7
Profil succinct de la commune	7
La durabilité et l'Agenda 2030 dans la ville de Pirmasens	8
Faits et chiffres	10
3. Mise en œuvre des 17 objectifs mondiaux de développement durable au niveau local	11
Messages principaux	11
ODD 2 – Faim « zéro »	12
ODD 7 – Énergie propre et d'un coût abordable	18
ODD 11 – Villes et communautés durables	25
ODD 13 – Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	34
ODD 16 – Paix, justice et institutions efficaces	40
ODD 17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs	51
4. Résumé et perspectives	57
5. Annexe	58
Résumé des 169 cibles des ODD	58
Aperçu des indicateurs	62
Bibliographie	72

1. Introduction

Les revues locales volontaires dans le contexte de l'Agenda 2030

L'Agenda 2030

En 2015, l'Agenda 2030 et ses 17 objectifs de développement durable (ODD) ont été adoptés par les Nations unies. Depuis, il est considéré comme un cadre d'orientation mondial pour le développement durable. L'objectif de l'Agenda est de résoudre ensemble les défis mondiaux et de permettre à tous les êtres humains de vivre dans la dignité dans le monde entier. L'Agenda 2030 a une portée et une importance sans précédent. Les buts et objectifs universels s'appliquent à tous les états du monde. De même, les pays industrialisés, les pays émergents et les pays du Sud doivent contribuer à sa mise en œuvre. La politique, l'économie, la science et la société civile sont impliquées et portent la responsabilité d'un développement global et durable.

Les 17 objectifs renforcent tous les niveaux du développement durable et placent l'action de tous dans un contexte global.

En Allemagne, les progrès de la Stratégie allemande de développement durable (Deutsche Nachhaltigkeitsstrategie) sont présentés au niveau fédéral par la revue nationale volontaire. Le rapport actuel 2025 présente les mesures et les défis de l'année de référence 2021-2025. La base de la RNV allemande et de la politique de durabilité allemande en général est la Stratégie allemande de durabilité (Deutsche Nachhaltigkeitsstrategie), dont le dernier renouvellement a eu lieu en janvier 2025.

Par décision du conseil municipal du 15 décembre 2025, la ville de Pirmasens a signé la résolution modèle de l'Agenda 2030. Elle s'engage ainsi à contribuer activement à la mise en œuvre des 17 ODD et à prendre les mesures correspondantes sur le terrain.

Revue locale volontaire

La RNV allemande met particulièrement l'accent sur le rôle des communes et leur interaction avec les Länder et l'État fédéral. La mise en œuvre de l'Agenda requiert notamment un engagement au niveau communal. Les villes et les communes jouent un rôle clé dans ce domaine. C'est là que se manifestent à la fois les causes des défis mondiaux et les marges de manœuvre pour trouver des solutions efficaces. Une grande partie des cibles des ODD peuvent être directement influencées par une action locale. Pour rendre les progrès visibles, l'Agenda 2030 prévoit des rapports réguliers. Outre les revues nationales volontaires (RNV), le format de la revue locale volontaire (RLV) s'est établi au niveau communal.

Une RLV est un rapport de durabilité communal volontaire qui documente la contribution de la commune à la mise en œuvre des ODD. Elle crée la transparence, renforce la responsabilité et la comparabilité, encourage la collaboration transversale au sein de l'administration et avec les acteurs externes et soutient un processus d'apprentissage et d'amélioration continu. Une RLV offre à cet égard une double valeur ajoutée : elle alimente en informations pertinentes sur la durabilité les systèmes de rapports nationaux et internationaux et sert en même temps au développement stratégique et au contrôle de la politique de durabilité communale.

Contexte, méthodologie et structure du rapport

Le présent rapport sur la durabilité a été élaboré dans le cadre du projet « Voluntary Local Reviews (VLRs) for Global Sustainable Communities » (Revues locales volontaires pour des communes durables à l'échelle mondiale) mené par le Service pour les Communes du Monde (SKEW) d'Engagement Global pour le compte du Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement. Le Service pour les Communes du Monde (SKEW) soutient les communes, les villes et les arrondissements à s'engager activement pour la durabilité globale dans l'esprit de l'Agenda 2030 des Nations unies. En 2025, la ville de Pirmasens a été sélectionnée avec la ville d'Augsbourg, la ville hanséatique de Buxtehude, la capitale de Land Sarrebruck et la commune de Lamspringe pour la rédaction d'une revue locale volontaire (RLV) en allemand et en anglais. Le rapport complète la stratégie de durabilité communale de 2021 et sert à situer les activités menées jusqu'à présent par la ville dans le contexte de l'Agenda 2030 et à les rendre compatibles au niveau international.

La RLV est coordonnée par le service de la durabilité du bureau du maire adjoint pour l'environnement, les finances et la construction. L'état-major regroupe toutes les activités liées au développement durable, tandis que les services et départements concernés sont responsables de la mise en œuvre opérationnelle. Le rapport se base sur la stratégie de durabilité adoptée en 2021 et développée dans le cadre du projet modèle « Réserve de biosphère pour une Rhénanie-Palatinat durable » (Biosphärenreservat für ein nachhaltiges Rheinland-Pfalz), accompagné par l'Institut de recherche structurelle rurale (Institut für Ländliche Strukturforschung) et la réserve de biosphère de la forêt palatine (Biosphärenreservat Pfälzerwald).

L'état des lieux établi en 2020 et largement mis à jour en 2025 constitue le point de départ de la RLV. Il comprend une évaluation des concepts et stratégies existants, des enquêtes qualitatives auprès des unités administratives ainsi que l'analyse d'indicateurs statistiques afin de déterminer l'état d'avancement du développement durable à Pirmasens. Des données quantitatives et qualitatives ont été prises en compte afin de dresser un tableau complet de la situation actuelle et des besoins d'action futurs. Pour la RLV, les ODD les plus pertinents pour la ville de Pirmasens ont d'abord été déterminés. La sélection s'est faite sur la base de l'état des lieux ainsi que d'une analyse de la stratégie de durabilité et des défis actuels. Les domaines dans lesquels la ville est déjà active, dispose d'une marge de manœuvre locale ou qui ont une grande importance pour la qualité de vie locale ont été déterminants.

Le deuxième chapitre décrit d'abord le cadre local. Le bref profil de la ville de Pirmasens fournit des données clés, suivies d'une brève introduction sur le travail de durabilité de la ville. Le chapitre se termine par un aperçu d'une sélection de chiffres clés et d'indicateurs. Le troisième chapitre constitue le cœur de la RLV. Il traite de la sélection de six des 17 ODD. Chaque ODD est présenté selon une structure uniforme qui met en évidence les liens entre les niveaux mondial, national et local. Le développement communal dans le domaine de l'ODD concerné est thématisé en premier. Les objectifs stratégiques et opérationnels de la stratégie de développement durable sont ensuite énumérés. Ensuite, les activités, projets et stratégies de l'administration, de la politique urbaine, de la société civile, de la science et de l'économie sont présentés. Les chapitres se terminent par des chiffres clés quantitatifs sur le développement sur place ainsi que par un aperçu des opportunités et des défis en rapport avec l'ODD concerné. Cette structure uniforme permet de rendre compte de la mise en œuvre locale de l'Agenda 2030 de manière transparente et comparable.

Ainsi, la RLV se veut à la fois un instrument de suivi des activités de durabilité de la ville, qui présente de manière structurée les contributions de la ville de Pirmasens à l'Agenda 2030 mondial. Elle montre comment une ville moyenne peut apporter sa contribution au développement durable grâce à des stratégies intégrées, à une action interministérielle et à une étroite collaboration avec des partenaires régionaux et internationaux.

2. La municipalité dans le contexte du développement durable

Profil succinct de la commune

La ville-arrondissement de Pirmasens est située sur la bordure ouest de la forêt palatine et est le siège administratif de l'arrondissement du Palatinat du Sud-Ouest. Avec ses quelque 42 000 habitants, elle dispose d'une économie de taille moyenne avec quelques entreprises industrielles actives dans le monde entier.

Pirmasens a longtemps été le centre de l'industrie allemande de la chaussure jusqu'à ce que le site ne soit plus compétitif en raison des coûts de production plus faibles à l'étranger. En conséquence, de nombreuses usines de chaussures ont dû fermer. De plus, l'armée américaine a quitté Pirmasens, entraînant le départ d'environ 10 000 habitants et la perte de 4 000 emplois. Au total, une perte de 19 000 emplois a été enregistrée, de sorte que le taux de chômage était de 14,9 % en 2002 et s'élevait encore à 12,7 % en avril 2025.

La ville-arrondissement de Pirmasens a une superficie au sol d'environ 61,37 km², dont un tiers est boisé. Elle se trouve dans la plus grande région forestière continue d'Allemagne (Vasgovie) et est divisée en sept quartiers – Erlenbrunn, Fehrbach, Gersbach, Hengsberg, Niedersimten, Windsberg et Winzeln. La situation du budget communal de la ville de Pirmasens s'est fortement dégradée au fil des années. Avec des crédits de trésorerie de plus de 8 175 euros par habitant, la ville est la commune la plus endettée d'Allemagne.

L'analyse du contexte économique montre que Pirmasens a pris du retard par rapport aux autres communes en termes de performance économique par habitant au fil des années. Cela s'explique par une faible évolution de la valeur ajoutée par emploi, alors que la densité d'emplois – c'est-à-dire le rapport entre le nombre d'actifs et la population – a connu une évolution similaire à celle des autres communes. Une cause importante de la faible valeur ajoutée par emploi réside probablement dans la structure des emplois proposés ainsi que dans la structure de qualification des employés. Ainsi, la proportion d'employés titulaires d'un diplôme universitaire et d'employés travaillant dans des secteurs de haute technologie est plus faible que dans les municipalités de taille similaire. Il en résulte une évolution des revenus primaires par habitant inférieure à la moyenne.

La démographie a également un impact négatif sur le développement économique. Suite à la perte d'importance de l'industrie de la chaussure et à la fermeture de la garnison de l'armée américaine, Pirmasens a perdu environ un tiers de sa population. Ce phénomène s'est accompagné d'une part d'un vieillissement de la population, qui s'est traduit par une baisse du taux d'activité (pourcentage de la population en âge de travailler par rapport à la population totale). D'autre part, la part de la population dépendant des prestations sociales a augmenté, car les personnes ayant de bonnes chances sur le marché du travail sont généralement plus mobiles.

L'analyse du cadre financier et économique révèle un besoin de consolidation important. L'évolution socio-économique défavorable se traduit par une faiblesse structurelle des recettes de la ville. Ainsi, en ce qui concerne la part communale de l'impôt sur le revenu, tant les paiements par contribuable que le rapport entre les contribuables et la population sont plus faibles que dans d'autres communes. La productivité fiscale de la taxe professionnelle est également inférieure à la moyenne.

La durabilité et l'Agenda 2030 dans la ville de Pirmasens

Le thème de la durabilité se trouve dans l'administration de la ville de Pirmasens, au bureau du maire adjoint pour l'environnement, les finances et la construction. Le service de la durabilité qui y est rattaché coordonne toutes les activités de la ville en rapport avec la durabilité, à l'intérieur et à l'extérieur de l'administration. Les services et départements concernés se partagent la responsabilité de la mise en œuvre des activités.

Des concepts et des stratégies pour le développement durable existent pour la ville de Pirmasens sous diverses formes, que l'administration municipale élabore et développe avec engagement depuis de nombreuses années : dès 2007, la ville a posé la première pierre d'une production d'énergie durable avec le plan directeur de la biomasse. Cela a été suivi en 2011 par le lancement du projet Parc énergétique de Pirmasens-Winzeln Energiepark Primasens-Winzeln). Entre 2011 et 2014, plusieurs concepts partiels de protection du climat ont également vu le jour – notamment sur les thèmes des énergies renouvelables, des biens immobiliers communaux et d'un concept intégré de protection du climat (CIPC). En 2016, la ville a introduit un contrôle de la durabilité dans la gestion des eaux urbaines afin d'intégrer systématiquement des critères écologiques dans la planification. Avec sa stratégie de durabilité, adoptée en décembre 2021, Pirmasens a posé les jalons d'une politique de durabilité structurée et à long terme. En 2023, la ville s'est concentrée sur plusieurs nouveaux projets : elle a poursuivi le développement de l'ISEK Innenstadt (concept de développement urbain intégré centre-ville) et de l'ISEK Horeb (concept de développement urbain intégré Horeb, ville sociale), a élaboré un concept global de prévention des fortes pluies et a réalisé des études de potentiel sur les eaux usées et les déchets. Le schéma directeur numérique 2023 définit des objectifs clairs pour l'administration numérique de demain. Actuellement, la ville a à la fois révisé sa charte urbaine (décision du conseil municipal de mai 2025) et élaboré une charte numérique et une stratégie numérique (janvier 2025). Pirmasens mise ainsi résolument sur un développement urbain durable et orienté vers l'avenir.

Le concept intégré de défense du climat doit, sur la base d'une analyse complète des flux d'énergie et de polluants de la ville de Pirmasens, donner des « recommandations d'action pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre ainsi que pour le développement des énergies renouvelables ». Ensuite, le concept partiel de protection climatique pour les biens immobiliers doit servir de base de décision afin d'obtenir « la plus grande réduction possible de la consommation d'énergie et des émissions de gaz nuisibles au climat d'un point de vue économique, écologique et social » pour certains biens immobiliers de la ville. Le plan directeur de la biomasse constitue une stratégie durable pour l'utilisation de la biomasse disponible au niveau régional. Sur la base d'un recensement du potentiel de la biomasse, il esquisse trois projets : l'installation de biogaz agricole faisant partie du parc énergétique de Pirmasens-Winzeln, l'approvisionnement énergétique de la WASGAU AG avec des énergies renouvelables (l'accent étant mis sur la biomasse) ainsi que des approches d'utilisation énergétique des déchets verts. Le plan de développement des transports comprend un inventaire et une analyse très détaillés de la situation, en tenant compte des différents modes de transport (y compris la marche et l'accessibilité), de la sécurité routière, de l'impact sur l'environnement, de la compatibilité avec l'espace routier et de la gestion de la mobilité. Le concept de gestion des déchets pour Pirmasens comprend, conformément aux dispositions de la loi fédérale sur la gestion du cycle de vie et de la loi régionale sur la gestion du cycle de vie de Rhénanie-Palatinat, les objectifs de l'économie circulaire et de la gestion des flux de matières au niveau communal ainsi que les mesures prises et prévues à cet égard. Il existe également un contrôle de durabilité dans la gestion des eaux urbaines (NaCoSi) de l'entreprise d'assainissement de la ville de Pirmasens, qui doit permettre de minimiser les risques menaçant le développement durable et d'augmenter la performance des entreprises d'eau, ainsi que de nombreux autres stratégies et projets pertinents pour le développement durable.

Au cours de la dernière décennie, la ville de Pirmasens s'est déjà profilée à plusieurs reprises comme un exemple de bonnes pratiques, notamment grâce à des innovations techniques visant à préserver les ressources, à une utilisation efficace de l'énergie et à des mesures d'adaptation au climat. La participation réussie à différents concours, comme le Prix allemand du développement durable (Deutscher Nachhaltigkeitspreis) ou la Boussole bleue de l'Office fédéral de l'environnement (Blauer Kompass des Umweltbundesamtes), a été récompensée et valorisée.

Le réseau mondial de 714 réserves de biosphère de l'UNESCO, réparties dans 12 pays, s'est donné pour mission de contribuer à la réalisation des ODD de l'Agenda 2030. Les réserves de biosphère de l'UNESCO représentent de manière exemplaire tous les types de paysages du monde et fonctionnent comme des régions modèles à grande échelle pour le développement durable. Elles servent à protéger et à développer le type de paysage concerné, avec ses écosystèmes, ses espèces et sa biodiversité. En outre, elles expérimentent des modes de vie et d'économie respectueux de la nature et socialement acceptables, dans le but de promouvoir de manière exemplaire une relation équilibrée entre « l'homme et la biosphère ».

C'est dans ce contexte qu'est né en 2019 le projet « Pfälzerwald : SDG-Modellregion für ein nachhaltiges Rheinland-Pfalz » (Forêt palatine : région modèle des ODD pour une Rhénanie-Palatinat durable) – comprenant la ville de Pirmasens, l'une des communes modèles situées dans la réserve de biosphère. L'objectif du projet était de faire progresser la réalisation des ODD de l'Agenda 2030 grâce au développement de stratégies de durabilité, de renforcer le réseau des communes de la réserve de biosphère de la forêt palatine et d'en déduire des points de repère et des perspectives pour un développement durable régional. Le développement de la stratégie s'est basé sur une analyse qualitative et quantitative des activités existantes contribuant aux ODD.

Le projet modèle de la réserve de biosphère pour une Rhénanie-Palatinat durable offrait la possibilité de regrouper les différents thèmes, mesures et projets de la ville de Pirmasens sous l'égide d'une stratégie. La stratégie de durabilité, qui chapeaute les activités de la ville, a permis de penser et d'aborder les défis de notre époque de manière intégrée. Le bureau du maire adjoint pour l'environnement, les finances et la construction a été le principal moteur de cette stratégie, avec le soutien du service de développement économique, de la réserve de biosphère de la forêt palatine et de l'Institut de recherche sur les structures rurales. Les citoyens ont également pu apporter leurs idées et leurs conceptions d'une ville durable à Pirmasens via l'atelier du futur et un format de dialogue dans le processus stratégique.

La stratégie de durabilité de la ville de Pirmasens a été présentée au public et adoptée par le conseil municipal en décembre 2021. Elle comprend des objectifs stratégiques et opérationnels, qui seront mis en œuvre successivement par le biais de 155 mesures à court, moyen et long terme. Depuis lors, la stratégie est mise en œuvre, revue et actualisée dans le cadre d'un processus cyclique impliquant différents groupes de population. Le système de suivi mis en place en 2022 surveille l'état actuel de la mise en œuvre et analyse l'efficacité des différentes mesures en termes de promotion du développement durable sur le terrain.

Afin de clarifier et de visualiser les efforts de la ville de Pirmasens en matière de développement durable, ce tableau de bord du développement durable a été développé. Il associe les 17 objectifs mondiaux de développement durable à des indicateurs locaux. Les indicateurs permettent de mesurer par des chiffres concrets la réalisation des objectifs formulés dans la stratégie de développement durable. Il permet de constater l'évolution des années passées et agit ainsi comme un instrument de pilotage dans la collaboration entre les différents domaines pour un développement durable de la ville de Pirmasens.

Faits et chiffres



3. Mise en œuvre des 17 objectifs mondiaux de développement durable au niveau local

Messages principaux



Faim « zéro »

Afin de promouvoir une alimentation durable et équitable pour tous les groupes de population, la ville de Pirmasens mise sur une approche diversifiée. L'engagement social, la création de valeur régionale et le travail éducatif permettent d'améliorer l'accès à des aliments sains et de sensibiliser à l'alimentation durable. Ce faisant, la ville associe des mesures d'approvisionnement régional à des initiatives de soutien social et d'éducation afin de garantir la sécurité alimentaire et d'ancrer durablement la consommation responsable dans la société urbaine.



Énergie propre et d'un coût abordable

À Pirmasens, l'approvisionnement en énergie fait partie des principaux champs d'action du développement durable. La ville fait avancer de manière ciblée le tournant énergétique local en misant sur le développement des énergies renouvelables, une meilleure efficacité énergétique et des technologies innovantes. Grâce à la mise à disposition d'énergie solaire, de bioénergie et, à l'avenir, d'hydrogène, ainsi qu'à des mesures globales de rénovation et de modernisation, les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre sont continuellement réduites. Petit à petit, on obtient ainsi un approvisionnement énergétique durable et abordable qui protège le climat et l'environnement tout en renforçant la création de valeur régionale.



Villes et communautés durables

Pirmasens poursuit un développement urbain orienté vers l'avenir et socialement équitable, qui allie responsabilité écologique, participation et stabilité économique. La ville mise sur le développement durable des quartiers, la construction efficace sur le plan énergétique et une mobilité respectueuse de l'environnement qui profite à toutes les générations. Grâce à la revalorisation des espaces publics, à l'extension des espaces verts et des espaces libres et à la promotion de formes d'habitat innovantes, Pirmasens crée des quartiers où il fait bon vivre et qui allient communauté, protection du climat et viabilité.



Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Dans le but d'atteindre la neutralité climatique d'ici 2030 et de devenir plus résiliente aux conséquences du changement climatique, la ville de Pirmasens travaille tout autant au développement des énergies renouvelables, à la rénovation énergétique, à la promotion de la biodiversité qu'à l'infrastructure verte et bleue, entre autres pour une prévention ciblée des fortes pluies. Soutenue par des réseaux régionaux et supraregionaux, la protection du climat est ancrée comme une tâche transversale dans tous les domaines du développement urbain et est continuellement développée.



Paix, justice et institutions efficaces

Grâce à des mesures ciblées d'intégration sociale, de participation intergénérationnelle et de promotion du bénévolat, la ville renforce la cohésion sociale. Alors que les réseaux locaux favorisent le conseil, la sécurité et la participation au niveau local, les citoyens participent activement aux décisions municipales. La stabilité financière et le travail en partenariat doivent garantir une administration municipale efficace et équitable.



Partenariats pour la réalisation des objectifs

Pirmasens vit la coopération internationale grâce à des jumelages de longue date dans le contexte européen ainsi qu'à un engagement en matière de politique de développement dans le Sud global. Des initiatives et des associations locales s'engagent dans des projets d'éducation, de santé et d'infrastructure dans le monde entier, alliant solidarité locale et responsabilité globale. Il en résulte un solide réseau d'échange et de coopération qui fait de Pirmasens une ville ouverte, engagée et tournée vers l'avenir, et qui apporte une précieuse contribution à la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

**2 FAIM
«ZÉRO»****ODD 2 – Faim « zéro »**

Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.

Contexte**Global**

Même si des progrès ont été réalisés dans certains domaines au cours des dernières années, les valeurs sont encore supérieures à celles des années pré-pandémiques. Selon les estimations des Nations unies, entre 638 et 720 millions de personnes souffrent de faim chronique, ce qui correspond à environ une personne sur onze dans le monde. 2,3 milliards de personnes sont toujours en situation d'insécurité alimentaire. On estime que 50 % des pays sont touchés par des prix alimentaires élevés à très élevés, soit trois fois plus qu'entre 2015 et 2019. L'une des causes de la pénurie alimentaire dans les pays du Sud est l'utilisation croissante des terres cultivables pour l'exportation de denrées alimentaires. Plusieurs facteurs, les conflits persistants, les crises économiques, le changement climatique ainsi que les séquelles de la pandémie ont freiné les progrès. Selon les estimations actuelles, il est peu probable que l'ODD 2 soit atteint d'ici 2030.¹

**National**

L'Allemagne garantit une sécurité alimentaire élevée grâce à des lois strictes sur les denrées alimentaires et à des contrôles approfondis, et dispose de structures qui assurent en principe l'accès à la nourriture. Il n'y a pas de malnutrition aiguë, mais il existe néanmoins de nettes différences sociales dans l'accès à une alimentation saine. Les ménages à faible revenu sont plus touchés que la moyenne par la pauvreté alimentaire – on estime que 3 millions de personnes sont concernées.² Par ailleurs, le surpoids et l'obésité sont des problèmes majeurs en Allemagne : plus de deux tiers des hommes et la moitié des femmes en Allemagne sont considérés comme étant en surpoids, et environ un quart des adultes sont considérés comme étant fortement obèses. L'Allemagne se situe ainsi au-dessus de la moyenne européenne.³ Le gaspillage alimentaire reste par ailleurs un défi majeur. Ces cadres nationaux créent une base que les municipalités peuvent compléter de manière ciblée par leurs propres stratégies et mesures.

**Pirmasens**

La ville de Pirmasens poursuit également l'objectif de renforcer la sécurité alimentaire et de promouvoir un approvisionnement durable en denrées alimentaires. L'accent est mis sur des projets qui améliorent l'accès aux produits régionaux et soutiennent un comportement alimentaire sain. Ces mesures sont complétées par des initiatives d'agriculture urbaine, des offres de formation ainsi que des mesures de réduction des déchets et d'approvisionnement des ménages à faibles revenus. De cette manière, Pirmasens contribue concrètement à la mise en œuvre de l'ODD 2 et ancre visiblement l'objectif « Faim "zéro" » dans le quotidien local.

Les exemples suivants montrent une sélection de mesures et de projets avec lesquels la ville de Pirmasens contribue à la réalisation de ces objectifs partiels.

Notre engagement

Vergers et cadastre des arbres fruitiers

La ville de Pirmasens gère depuis quelques années ses arbres fruitiers publics via un cadastre numérique des arbres fruitiers, accessible à tous les citoyens sur le Géoportail. Outre des peuplements isolés, des prés-vergers communaux, par exemple dans le parc paysager Strecktal, sont également cartographiés et ouverts à la récolte. En complément, la ville participe à l'« Opération ruban jaune » (Aktion gelbes Band) à l'échelle nationale, dans le cadre de laquelle les propriétaires privés et publics marquent leurs arbres fruitiers d'un ruban jaune bien visible. Le ruban signale que les fruits sont libérés en tant que bien commun. Pour atteindre les zones difficiles d'accès, la ville met à disposition des cueilleurs de fruits télescopiques en prêt. La combinaison du cadastre numérique et du ruban jaune crée de la transparence, évite le gaspillage alimentaire et renforce le partage des ressources régionales.



Source de l'image : ville de Pirmasens/
Felicitas Lehr



Source de l'image : ville de Pirmasens/Bernd Recktenwald

Ville comestible

Avec le projet « Salade urbaine de Pirmasens » (Pirmasenser Stadtsalat), la ville transforme depuis 2015 les espaces verts publics en jardins potagers librement accessibles. Chaque année, jusqu'à 16 000 plantes – dont des salades, des tomates et des herbes aromatiques – sont plantées dans des plates-bandes le long des rues, sur les places et dans les parcs. La récolte est expressément encouragée et permet à tous les citoyens d'avoir un accès direct à des aliments frais et de saison. Le projet est accompagné d'un cycle d'entretien tout au long de l'année, qui commence dès l'hiver avec la culture de jeunes plants. En complément, la ville propose des activités éducatives telles que des ateliers et des visites guidées qui transmettent des connaissances sur le jardinage durable et l'agriculture urbaine et sensibilisent à une alimentation saine.



Source de l'image : Die Rheinpfalz/Seebald

Initiatives locales contre la faim et le gaspillage alimentaire

En étroite coopération avec la Pirmasenser Tafel e.V., plusieurs milliers de personnes ayant besoin d'aide sont soutenues chaque semaine ; l'administration met à disposition des ressources humaines et logistiques à cet effet dans le cadre de l'initiative « PS : aide ! » (PS: hilft!) et permet également l'approvisionnement des personnes à mobilité réduite grâce à un service de livraison. L'« Opération boîte à lunch bio » (Bio-Brotbox-Aktion) dans les écoles contribue à ce que les enfants – surtout ceux issus de familles à faibles revenus – reçoivent des petits-déjeuners et des goûters sains et durables. En outre, la ville mise sur la sensibilisation et la préservation des ressources, notamment par le biais de campagnes pour l'achat de produits régionaux, la promotion d'un magasin sans emballage et la collaboration avec des initiatives de partage de nourriture qui redistribuent les produits excédentaires du commerce et de la restauration.



Source de l'image : Bio-Brotbox gGmbH



Source de l'image : Die Rheinpfalz/Seebald

« Pirmasens poursuit l'objectif de renforcer la sécurité alimentaire et d'ancrer visiblement l'objectif "Faim 'zéro'" dans la vie quotidienne locale, en promouvant activement l'accès à des aliments régionaux par le biais d'initiatives telles que *l'opération ruban jaune, la ville comestible* ou *l'opération des boîtes à lunch dans les écoles primaires de Pirmasens .* »

Maximilian Zwick, porte-parole



Marché hebdomadaire de Pirmasens

Le marché hebdomadaire sur l'Exerzierplatz, place située dans le centre-ville, est l'un des principaux lieux d'approvisionnement et de rencontre de la ville. Trois fois par semaine, des producteurs et des commerçants de la région proposent un large assortiment de produits alimentaires frais, notamment des fruits et légumes, des spécialités de viande et de fromage, des produits de boulangerie, du miel, des épices et des huiles végétales. En complément, un marché hebdomadaire franco-allemand a lieu le premier samedi de chaque mois, mettant en avant les produits de la réserve de biosphère de la forêt palatine/des Vosges du Nord. Cela permet non seulement de renforcer l'approvisionnement régional, mais aussi de promouvoir visiblement la coopération transfrontalière.



Source de l'image : Wochenblatt Reporter

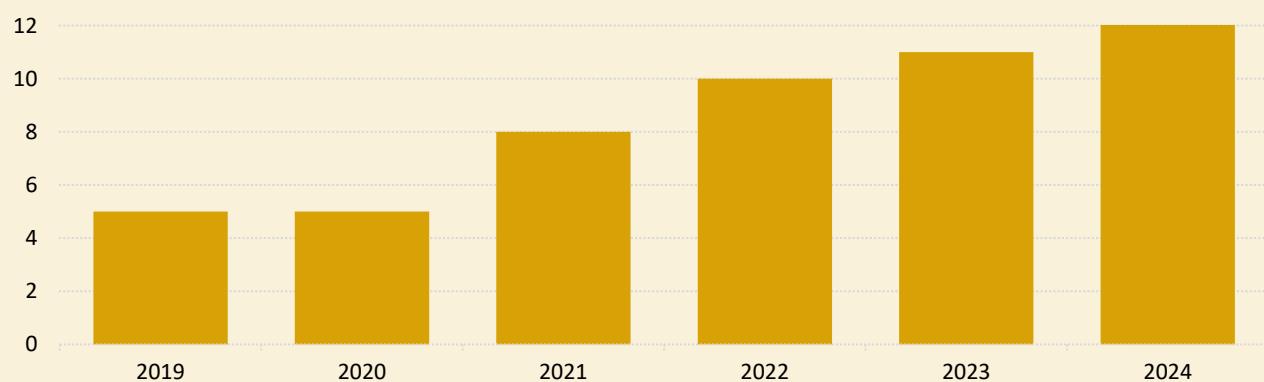
Développements sur le terrain



Ville comestible (nombre de plates-bandes/de sites)

2019	2020	2021	2022	2023	2024
5	5	8	10	11	15

L'indicateur montre le nombre de jardins potagers en libre accès dans la zone urbaine de Pirmasens (source : ville de Pirmasens).



435

arbres fruitiers accessibles au public

Depuis 2015, Pirmasens transforme les espaces verts publics en jardins potagers librement accessibles. La récolte est expressément encouragée et permet à tous les citoyens d'avoir un accès direct à des aliments frais (source : ville de Pirmasens).



1/10

des exploitations agricoles de la zone urbaine de Pirmasens sont exploitées de manière écologique.

Opportunités et défis

Pirmasens adopte une approche globale pour renforcer la sécurité alimentaire, la participation et la durabilité dans la vie quotidienne de la population urbaine. Des projets variés permettent un accès direct aux aliments régionaux et rendent l'alimentation durable tangible dans l'espace public. Ils associent l'éducation à l'environnement à la responsabilité sociale et encouragent une culture du partage et de la participation. Des opportunités particulières se trouvent dans la combinaison de la durabilité écologique et sociale, comme par exemple l'utilisation d'espaces libres urbains pour des projets de jardinage communautaire, l'intégration de chaînes de création de valeur régionales et le renforcement de l'engagement citoyen. En revanche, les défis découlent de conditions structurelles telles que le potentiel limité de terrains dans les zones urbaines, une population vieillissante et le besoin de financement et d'entretien à long terme de tels projets. Cependant, en associant l'agriculture urbaine, la participation sociale et le développement économique régional, Pirmasens peut renforcer son rôle de ville pionnière dans la politique alimentaire communale et participer activement à la transition vers un système alimentaire durable et équitable.

7 ÉNERGIE PROPRE
ET D'UN COÛT
ABORDABLE



ODD 7 – Énergie propre et d'un coût abordable

Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.

Contexte



Global

Des progrès significatifs ont été réalisés dans le monde entier en matière d'accès à l'énergie. 92 % des personnes avaient accès à l'électricité en 2023 (2010 : 84 pour cent). Les énergies renouvelables sont aujourd'hui la source d'énergie qui connaît la croissance la plus rapide. Néanmoins, les progrès ne sont pas suffisants pour atteindre l'ODD 7 d'ici 2030. Sans une accélération des investissements, quelque 645 millions de personnes vivront encore sans électricité en 2030. Pour atteindre l'ODD 7, il est essentiel de développer rapidement les énergies renouvelables, d'améliorer l'efficacité énergétique et de soutenir de manière ciblée les pays en développement.⁴



National

Avec son tournant énergétique et sa loi sur les énergies renouvelables, l'Allemagne dispose d'un cadre légal qui garantit le développement des énergies renouvelables à long terme et fait figure de modèle au niveau international. La part des énergies renouvelables est en constante augmentation : en 2024, 59,4 % de l'électricité produite en Allemagne et injectée dans le réseau provenait de sources d'énergie renouvelables. Le développement de l'éolien et du photovoltaïque y a largement contribué. L'injection d'électricité produite à partir de charbon a de nouveau diminué. En revanche, l'injection d'électricité à partir de gaz naturel a augmenté pour atteindre une part de 14,9 %. Pour atteindre les objectifs d'ici 2030, il reste essentiel d'accélérer le développement de l'énergie éolienne et solaire et de réaliser des gains d'efficacité.⁵



Pirmasens

Pour Pirmasens, la planification thermique communale est une étape centrale sur la voie d'un approvisionnement en chaleur respectueux du climat d'ici 2045. L'objectif est de parvenir à un approvisionnement énergétique durable, efficace et économique, qui fonctionne indépendamment des sources d'énergie fossiles. La base de cette démarche est la détermination des besoins actuels en chaleur ainsi que des potentiels d'énergies renouvelables et d'utilisation de la chaleur résiduelle. Sur cette base, un scénario cible et une stratégie sont élaborés, qui définissent la transformation progressive du système de chauffage. Les responsables de la mise en œuvre sont la société Erneuerbare Energien Pirmasens GmbH, le service des bâtiments, le service des travaux publics, le service de gestion des bâtiments et le service d'urbanisme. Aujourd'hui déjà, les installations privées et professionnelles d'énergies renouvelables de Pirmasens contribuent de manière significative à la réduction des gaz à effet de serre : la quantité ainsi économisée correspond à la capacité de stockage de CO₂ d'environ 2 977 hectares de forêt – soit environ 48,5 % de la surface totale de la ville.⁶

^a Source : Stadtwerke Pirmasens ([22944-Standortbilanz 2024.indd](#))

Concrètement, la ville de Pirmasens poursuit les objectifs suivants, pertinents pour l'ODD 7, dans sa stratégie de développement durable :

- Objectif stratégique : le développement ordonné de l'approvisionnement en chaleur et de l'infrastructure nécessaire à cet effet ainsi que la mise à disposition des surfaces nécessaires à l'utilisation des énergies renouvelables ne sont guère possibles sans planification thermique sur place. C'est pourquoi la ville de Pirmasens réalise, en étroite collaboration avec Stadwerke Pirmasens (régie municipale de Pirmasens), un plan de chauffage communal global jusqu'en juin 2028 au plus tard.
- Objectif stratégique 2.2 : la ville de Pirmasens dispose d'une infrastructure d'équipements et de bâtiments communaux efficace sur le plan énergétique et économie en ressources. Des approches innovantes en matière de rénovation énergétique sont constamment examinées et, si possible, mises en œuvre.
- Objectif stratégique 2.3 : d'ici 2030, la ville de Pirmasens apporte sa contribution à la protection du climat par des approches innovantes dans le domaine des énergies renouvelables, de la préservation des ressources et du couplage des secteurs.

Les exemples suivants montrent une sélection de mesures et de projets avec lesquels la ville de Pirmasens contribue à la réalisation de ces objectifs partiels.

Notre engagement

Parc énergétique de Pirmasens-Winzeln

Le parc énergétique de Winzeln, créé en 2010, est un élément central de la transition énergétique communale à Pirmasens. Il est né d'une analyse de résidus biogènes et n'a cessé d'évoluer depuis. Il comprend aujourd'hui une installation de biogaz à laquelle ont été ajoutées une biométhanisation et une bioraffinerie. En outre, l'entreprise se prépare actuellement à se lancer dans la production d'hydrogène. À l'avenir, le parc énergétique devrait continuer à se développer, notamment grâce au couplage de la production d'électricité et de chaleur, à des procédés de stockage innovants et au raccordement à la station d'épuration de Felsalbe. Il est ainsi possible de combiner intelligemment différentes formes d'énergie telles que l'électricité, la chaleur, le gaz et les eaux usées. Grâce à ces développements, le parc énergétique de Winzeln apporte une contribution importante à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à l'utilisation d'énergies renouvelables dans différents secteurs de la ville.



Source de l'image : PFI Germany

Parc solaire d'Ohmbach

Avec la mise en service du parc solaire d'Ohmbach le 31 mai 2023, la ville de Pirmasens a franchi une étape importante dans la promotion des énergies renouvelables. Une installation photovoltaïque au sol d'une puissance d'environ 5 mégawatts-crête a été construite sur l'ancienne décharge d'ordures ménagères d'Ohmbachtal. Un parc solaire de cette taille peut, dans l'hypothèse d'une consommation moyenne et de conditions optimales, couvrir mathématiquement les besoins annuels en électricité de 1 000 à 1 500 ménages.^b Les modules couvrent environ 2,3 hectares sur les 13 hectares de la décharge. Le projet, dont le volume d'investissement s'élève à environ 3,6 millions d'euros, est soutenu par Stadtwerke Pirmasens qui, en tant qu'opérateur de réseau communal, garantit le raccordement et l'alimentation. L'électricité produite est d'abord injectée dans le réseau public. En perspective, un couplage direct avec le parc énergétique de Winzeln est prévu afin de produire de l'hydrogène vert pour une utilisation locale. Cette combinaison de photovoltaïque et d'éolien pose les bases d'une utilisation multisectorielle de l'énergie.



Source de l'image : Solarserver/Erik Stegner

« Pirmasens fait résolument avancer un tournant énergétique à la fois propre et abordable pour contribuer à la protection du climat. »

Michelle Eichhorn, administration municipale



Rénovations énergétiques dans les écoles et les crèches

Dans le domaine de l'éducation et de l'accueil, la ville de Pirmasens mise de plus en plus sur les rénovations énergétiques afin de réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre. Les rénovations générales de l'école secondaire Landgrave Louis (2024) et de l'école professionnelle (2024) sont déjà terminées. Les mesures en cours concernent le lycée Hugo Ball (2021-2027) et le lycée Leibniz (2022-2026). Au lycée Kant (2025-2026), la rénovation a débuté en février 2025 après la décision du Conseil. À l'école Käthe Dassler, l'approvisionnement en énergie est passé du gaz au chauffage urbain en 2021/22, ce qui permet d'économiser environ deux mégawattheures et deux tonnes de CO₂ par an. Les deux jardins d'enfants Gersbach et Pfiffikus bénéficient également d'un potentiel d'économies et d'une réduction significative des émissions de gaz à effet de serre.

^b Hypothèse : consommation moyenne d'un ménage de quatre personnes entre 2 600 kWh (dans un appartement) et 4 500 kWh (dans une maison) par an. Source : <https://www.adac.de/rund-ums-haus/energie/spartipps/stromverbrauch-im-haushalt/>

Passage de l'éclairage public à la technologie LED

La ville de Pirmasens poursuit depuis des années la modernisation de son éclairage public et a désormais largement achevé le passage à la technologie LED. Le rapport sur le « Programme quinquennal de rénovation de l'éclairage public » (5-Jahres-Programm Erneuerung der Straßenbeleuchtung) d'octobre 2024 fait état de progrès significatifs : depuis 2010, la consommation d'électricité de l'éclairage public est passée de 3 703 000 à 1 205 000 kilowattheures par an, et les émissions de gaz à effet de serre ont été réduites de 1 704 tonnes à 555 tonnes. Cela représente une économie annuelle d'environ 1,53 million d'euros par rapport à l'ancien parc. Actuellement, le réseau comprend 6 730 luminaires, dont 5 875 sont déjà équipés de la technologie LED ou de modules de remplacement LED. Afin de parvenir à une conversion complète, les autres luminaires techniquement obsolètes seront remplacés d'ici 2031. Pour ce faire, la ville investit environ 750 000 euros. Outre la réduction significative de la consommation d'énergie, des émissions et des coûts d'exploitation, la modernisation contribue également à la protection des espèces nocturnes, car les luminaires à LED sont conçus de manière ciblée pour réduire la pollution lumineuse.



Source de l'image : Die Rheinpfalz/Peter Brandstetter

Optimisation énergétique des stations d'épuration

Dans le cadre du programme d'innovation environnementale du Ministère fédéral de l'environnement, de la protection de la nature, de la sécurité nucléaire et de la protection des consommateurs (BMUV), la ville de Pirmasens a procédé à une optimisation énergétique globale de ses stations d'épuration entre 2011 et 2015. L'objectif était de réduire la consommation d'énergie spécifique de 40 à moins de 20 kilowattheures par équivalent-habitant (EH – valeur de référence pour les stations d'épuration) et par an. Pour ce faire, l'étape de traitement biologique a été flexibilisée, les techniques de mesure et de régulation ont été étendues et un logiciel de contrôle adaptatif a été introduit. Ces mesures ont permis de réduire la consommation d'environ 1 million à 250 000 kilowattheures par an, malgré l'augmentation de la charge de travail de 45 000 à 49 000 EH. Cela a permis d'économiser environ 795 000 kilowattheures par an et 445 tonnes de CO₂. Avec ce résultat, Pirmasens fait partie des dix meilleurs pour cent de toutes les stations d'épuration de la classe de taille quatre en Allemagne. En perspective, l'efficacité obtenue ouvre la possibilité d'un traitement des eaux usées quasiment autonome en énergie et souligne la contribution de la ville à la préservation des ressources et à la protection du climat.

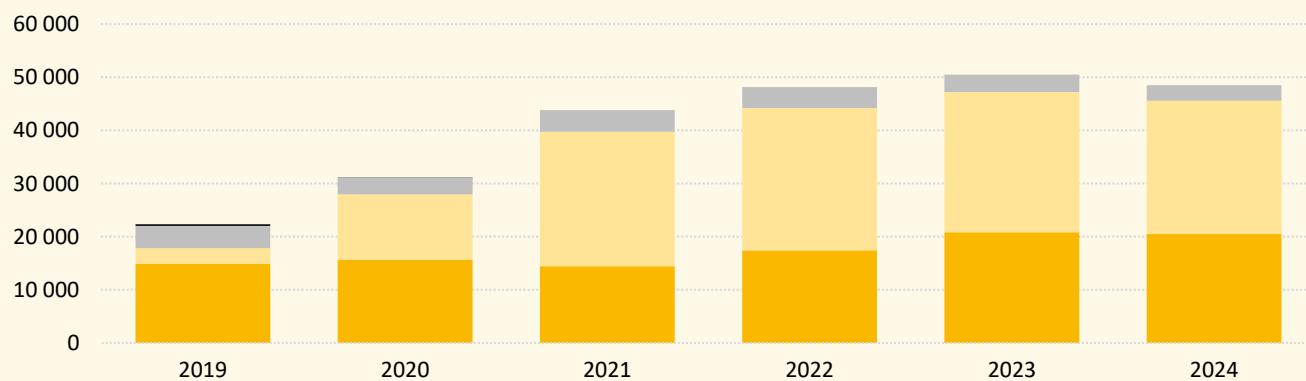
Développements sur le terrain



Quantité d'électricité produite annuellement à partir d'énergies renouvelables (MWh)

2019	2020	2021	2022	2023	2024
22 323	31 227	43 797	47 694	50 481	48 484

Quantité d'électricité produite annuellement à partir d'énergies renouvelables : [photovoltaïque](#), [énergie éolienne](#), biomasse solide, [biogaz](#) (source : Stadtwerke Pirmasens).



Nombre total de bâtiments rénovés

2019	2020	2021	2022	2023
50	75	100	110	120

Rénovation progressive des bâtiments communaux : écoles, crèches et bâtiments administratifs (source : ville de Pirmasens).



7 ÉNERGIE PROPRE
ET D'UN COÛT
ABORDABLE



21

bornes de recharge accessibles au public dans la zone urbaine

Nombre de points de recharge pour véhicules électriques accessibles au public dans la zone urbaine (source : Agence fédérale des réseaux).

Opportunités et défis

Les opportunités et les défis dans le domaine de l'énergie abordable et propre résultent pour Pirmasens notamment du développement stratégique de l'infrastructure communale et de projets énergétiques innovants. La rénovation énergétique progressive des écoles, des crèches et des bâtiments administratifs doit permettre de moderniser une dizaine d'immeubles d'ici 2030, les modèles de contracting avec les régies municipales offrant une marge de manœuvre supplémentaire. Parallèlement, l'utilisation intersectorielle des énergies renouvelables est encouragée : la mise en place d'un électrolyseur sur le parc énergétique de Winzeln, le raccordement de la station d'épuration de Felsalbe ainsi que des études sur l'efficacité énergétique des stations d'épuration des eaux usées et sur la transformation du parc automobile de la ville marquent des étapes centrales. Le parc éolien de Winzeln, décidé par le conseil municipal, avec une puissance prévue de 20,4 mégawatts-crête et une production annuelle de plus de 50 gigawattheures, ainsi que le cadastre des surfaces solaires avec douze surfaces potentielles appropriées sur environ 141 hectares illustrent le fort potentiel de développement dans le domaine de l'énergie éolienne et solaire. Cela ouvre des opportunités considérables pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre et le renforcement de la sécurité d'approvisionnement, mais en même temps, les processus d'autorisation, les volumes d'investissement et l'intégration à long terme dans les infrastructures existantes constituent des défis majeurs.

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES**ODD 11 – Villes et communautés durables**

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.

Contexte**Global**

Aujourd’hui déjà, plus de la moitié de la population mondiale vit dans les villes et la tendance est à la hausse. Les villes sont des moteurs de développement économique, mais elles génèrent en même temps environ 75 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, consomment plus des trois quarts de toutes les ressources et produisent des milliards de tonnes de déchets.⁶ Elles sont donc aussi particulièrement vulnérables aux conséquences du changement climatique : la hausse des températures, les inondations et la perte d’espaces verts aggravent les risques pour des milliards de personnes. Jusqu’à présent, seul un cinquième environ des villes du monde présente une forte participation de la société civile à la planification urbaine – ce qui met en péril la participation équitable et les infrastructures résilientes.⁷ Parallèlement, la situation du logement reste précaire pour de nombreuses personnes. Dans de nombreux pays du Sud, plus de la moitié de la population urbaine vit dans des bidonvilles. Au Tchad, par exemple, ce chiffre atteint même 80 %. Mais il y a aussi des progrès, comme au Burkina Faso, où la proportion est passée de plus de 80 % à moins de 30 % depuis 2000.⁸

**National**

En Allemagne, près de 78 % de la population vit dans les villes et les agglomérations.⁹ L’augmentation des loyers et le manque de logements abordables caractérisent le développement des villes, tout comme la nécessité de rendre les villes résistantes au changement climatique. À cela s’ajoutent les défis liés à la qualité de l’air, aux transports et à l’adaptation aux phénomènes météorologiques extrêmes. Outre le développement des transports publics, la promotion du vélo et de la marche à pied joue un rôle central dans ce contexte. Parallèlement, les zones rurales doivent être davantage prises en compte afin d’harmoniser la qualité de vie, la mobilité et les infrastructures entre les villes et les campagnes et de contrer ainsi la pression démographique sur les villes. La stratégie allemande de développement durable met donc en avant la création de logements abordables, la réduction de la consommation d’espace ainsi que la promotion de la mobilité durable et des infrastructures vertes comme champs d’action centraux.¹⁰

**Pirmasens**

La ville moyenne située en bordure de la réserve de biosphère de la forêt palatine se distingue par une qualité de vie élevée qui doit encore être améliorée. Outre les formes de logement classiques, des approches innovantes de la cohabitation voient le jour, offrant notamment aux étudiants et aux jeunes entreprises un environnement stimulant et propice à leur développement. La ville met un point d’honneur à garantir les valeurs et les finances communales en fonction des générations et à rendre ses qualités visibles au-delà de la région. Le centre-ville de Pirmasens doit gagner considérablement en attractivité grâce à une offre culturelle élargie et à la revitalisation des espaces publics et des espaces verts. Parallèlement, le développement de transports publics

accessibles est poursuivi afin d'améliorer l'accessibilité au sein de la ville et au-delà de ses frontières et d'assurer la participation de tous les groupes de population. La mise en œuvre de ces objectifs se fait en étroite collaboration entre différents services, dont le service d'urbanisme, le service de promotion économique, le service économique et technique, le service des travaux publics, le service de protection contre les incendies et les catastrophes ainsi que Stadtwerke Pirmasens. Pirmasens contribue ainsi activement à la mise en œuvre de l'ODD 11.

Concrètement, la ville de Pirmasens poursuit les objectifs suivants, pertinents pour l'ODD 11, dans sa stratégie de développement durable :

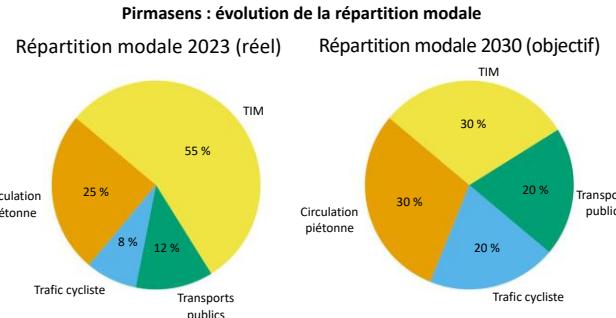
- Objectif stratégique 4.1 : en 2030, Pirmasens est un lieu de résidence attractif avec un centre-ville attrayant et de l'espace pour différents types d'habitat.
- Objectif stratégique 4.2 : en 2030, Pirmasens est un lieu d'innovation qui se caractérise par un fort climat de création d'entreprises et de main-d'œuvre qualifiée et qui est particulièrement intéressant pour les entreprises du secteur MINT et de l'économie créative.
- Objectif stratégique 4.3 : la ville de Pirmasens prend des décisions d'investissement jusqu'en 2030 en ce qui concerne le maintien du patrimoine communal et son développement pour les générations futures.
- Objectif stratégique 4.4 : en 2030, Pirmasens est connue comme une ville moyenne attrayante dans la réserve de biosphère de la forêt palatine
- Objectif stratégique 5.1 : les formes de mobilité active et les transports publics seront les premiers moyens de déplacement en 2030. Les offres sont imbriquées de manière intermodale et multimodale et sont connues et accessibles à tous les citoyens.
- Objectif stratégique 5.2 : en 2030, le trafic automobile est réduit au strict minimum. Grâce à une gestion intelligente du trafic et à une gestion efficace du stationnement, les nuisances environnementales sont maintenues au minimum. La sécurité routière est renforcée par des formations et des mesures de réduction de la vitesse.

Les exemples suivants montrent une sélection de mesures et de projets avec lesquels la ville de Pirmasens contribue à la réalisation de ces objectifs partiels.

Notre engagement

Développement global des transports et de la mobilité

Avec le plan de développement des transports, Pirmasens gère son développement en matière de mobilité et de transports jusqu'à l'année cible 2030. Le plan de développement des transports se base sur une analyse détaillée de la situation initiale en matière de transports, complétée par des prévisions et des scénarios de développement. Le leitmotiv « Développement global des transports et de la mobilité – Pirmasens se prépare pour l'avenir » (Ganzheitliche Verkehrs- und Mobilitätsentwicklung – Pirmasens macht sich fit für die Zukunft) a été adopté dans le cadre d'une procédure participative avec l'administration, les politiques et la société civile. Le plan de développement des transports poursuit cinq objectifs généraux d'égale importance, qui vont de la gestion écologique du trafic automobile à l'amélioration de la sécurité routière, en passant par le renforcement du réseau écologique. Sur cette base, 41 champs d'action concrets ont été définis dans les domaines d'action suivants : circulation piétonne et accessibilité, circulation cycliste, transports en commun, circulation des véhicules motorisés et thèmes transversaux. Un concept d'évaluation avec des indicateurs tels que les statistiques d'accidents, la répartition modale et les mesures de flux de trafic garantit un contrôle continu des progrès. Les premières mesures ont déjà été mises en œuvre, comme l'aménagement de traversées accessibles dans la zone urbaine, l'extension de l'infrastructure des pistes cyclables et la modernisation des offres de transport public. Ces mesures sont complétées par des initiatives visant à promouvoir l'e-mobilité et le covoiturage. Avec ces mesures, Pirmasens améliore non seulement l'accessibilité et la sécurité routière, mais contribue aussi activement à la réduction des nuisances environnementales.



Source : ville de Pirmasens (représentation propre)

Cadre stratégique pour une ville cyclable

Par décision du conseil municipal du 24 avril 2023, Pirmasens dispose d'un concept de circulation cycliste qui sert de cadre d'orientation obligatoire pour la promotion future de la circulation cycliste. Il sert de base au regroupement et à la hiérarchisation des mesures ainsi qu'aux demandes de subventions. Les objectifs sont la mise en place d'un réseau d'itinéraires continus et adaptés à la vie quotidienne, l'augmentation de la part modale du vélo et l'intégration ciblée des quartiers. L'analyse de l'état des lieux catégorise le réseau de circulation et recense les défauts des voies et les défauts ponctuels. Plus de 100 réactions de la population civile ont été prises en compte dans la planification. Le concept prévoit des mesures dans plusieurs champs d'action : l'ouverture des zones à sens unique et des zones piétonnes au trafic cycliste, l'aménagement de rues secondaires favorables aux cyclistes, l'extension des zones à 30 km/h et l'amélioration de l'infrastructure des pistes cyclables. À long terme, il est prévu de développer une infrastructure de stationnement et de recharge sécurisée pour les vélos électriques, un règlement sur les places de stationnement, ainsi qu'un suivi continu avec une mise à jour régulière. Les petits défauts tels que le manque de marquage et de signalisation seront corrigés à court terme. La ville de Pirmasens pose ainsi les bases d'une promotion systématique et durable du vélo et contribue à la mise en place de systèmes de mobilité sûrs, inclusifs et respectueux du climat.

Quartiers durables

Avec le programme « Renouvellement urbain énergétique » (Energetische Stadtsanierung), Pirmasens poursuit l'objectif d'augmenter l'efficacité énergétique dans les quartiers de la ville et de convertir progressivement l'approvisionnement en chaleur aux énergies renouvelables. Six quartiers ont été étudiés et chacun d'entre eux a fait l'objet de concepts individuels adaptés aux conditions locales. Dans la zone de Kirchberg, l'accent est mis sur le raccordement à des réseaux de chauffage locaux ou urbains et sur l'utilisation de la biomasse, de l'énergie solaire thermique et de la géothermie, tandis que dans la Anton-Bruckner-Straße, des modèles d'électricité locative avec photovoltaïque ainsi que les options solaires et biomasse de certains bâtiments sont examinés. Le projet d'habitat intergénérationnel « PS:patio! » se développe dans le quartier Winzler grâce à la construction d'un nouveau bâtiment répondant à la norme d'efficacité énergétique « Effizienzhaus 40 » et à la transformation d'anciens bâtiments. Dans le parc résidentiel Hahnenruhe, des concepts de rénovation énergétique et la mise en œuvre de différentes approches de maisons à haute efficacité énergétique ont été élaborés. Dans le centre-ville, un projet innovant d'utilisation de la chaleur des eaux usées doit permettre de créer des synergies avec la rénovation des égouts et d'ouvrir de nouvelles voies pour l'approvisionnement énergétique local. Tous les concepts de quartier prennent en compte non seulement les solutions techniques, mais aussi les possibilités de subvention ainsi que les mesures de protection et d'adaptation au changement climatique. Cela permet de contribuer de manière importante à la transformation vers une ville climatiquement neutre tout en améliorant la qualité de vie dans les quartiers.

« Pirmasens contribue activement à la mise en œuvre de l'ODD 11 en augmentant son attractivité en tant que ville moyenne dans la réserve de biosphère de la forêt palatine et en tant que lieu d'innovation, en animant le centre-ville par des offres culturelles élargies, en encourageant des approches innovantes et en favorisant la participation de tous les habitants. Pirmasens sera prête pour l'avenir. »

Annette Legleitner, chef de service, bureau du maire



Communauté, entraide et soins : un espace de vie pour plusieurs générations

Avec le projet PS:patio!, un modèle d'habitat innovant a été établi à Pirmasens en 2013. Il est mis en œuvre par Bauhilfe Pirmasens GmbH en coopération avec la ville et le centre diaconal. La base est le « modèle de Bielefeld » de l'habitat autodéterminé avec sécurité d'approvisionnement. Les résidents vivent dans des unités d'habitation accessibles et bénéficient, si nécessaire, d'un soutien ambulatoire pour lequel ils ne doivent pas payer de frais d'assistance forfaitaires. Le concept s'adresse à des personnes de tous âges et favorise une communauté de voisinage



Source de l'image : Bauhilfe Pirmasens GmbH

active. Les résidents, jeunes et moins jeunes, qui ont besoin de soutien, font explicitement partie de cette communauté. Un café ainsi que la présence d'une équipe de soins ambulatoires sur place créent une sécurité supplémentaire et des possibilités de rencontre. De cette manière, l'isolement social est évité, la participation est renforcée et la cohabitation intergénérationnelle est activement encouragée.

Concept de développement urbain intégré Horeb

Le concept de développement urbain intégré (ISEK) pour le quartier de Horeb constitue un cadre d'action global pour un développement de quartier durable et à orientation sociale et écologique. Il associe des analyses urbanistiques à des mesures concrètes et assure ainsi un cadre clair sur la manière dont le quartier peut être renforcé sur le plan social, écologique et fonctionnel. La modernisation des bâtiments d'habitation, une meilleure utilisation des terrains en friche, l'élargissement des offres sur place et l'aménagement d'un espace public attrayant et sûr constituent des priorités importantes. Cela implique davantage d'espaces verts, des pistes cyclables et des chemins piétonniers sûrs, ainsi que de nouveaux lieux de rencontre pour les relations de voisinage. Le concept est accompagné d'un management de quartier, d'un travail de relations publiques continu et d'un système de contrôle des résultats. L'objectif est d'améliorer sensiblement la qualité de l'habitat, de stabiliser le quartier sur le plan urbanistique et de promouvoir durablement la diversité sociale.

Engagement citoyen pour les espaces verts urbains

Avec le projet « Parrains verts » (Grünpaten), la ville de Pirmasens associe activement les riverains à l'entretien et à l'aménagement des espaces verts publics. Le projet de bénévolat du service des jardins et cimetières a pour objectif d'embellir les environnements résidentiels, de soulager le personnel municipal spécialisé et de renforcer l'esprit communautaire dans le quartier. L'idée est la suivante : les quelque 70 parrains et marraines prennent en charge de petits espaces verts, des pieds d'arbres ou des plates-bandes dans leur voisinage. Ils entretiennent et arrosent les surfaces, les gardent propres et apportent leurs propres idées pour un aménagement proche de la nature, par exemple en plantant des plantes mellifères ou des parterres d'herbes aromatiques. Le service des parcs et jardins soutient les participants en leur fournissant des outils, des plantes ainsi que des instructions professionnelles et lors de la participation à des concours tels que « Pirmasens fleurit » (Pirmasens blüht auf). Les parrainages d'espaces verts favorisent l'identification des citoyens avec leur quartier et renforcent leur conscience de la protection de l'environnement et de la nature. En même temps, les personnes engagées sont valorisées et reconnues personnellement pour leur participation.



Source de l'image : Die Rheinpfalz/Peter Kneffel

Développements sur le terrain



Examen de la conversion du parc automobile de la ville à des modes de propulsion alternatifs (nombre de véhicules à propulsion alternative nouvellement acquis)

2021	2022	2023
1	2	10

L'adaptation du parc automobile de la ville à des modes de propulsion alternatifs ainsi que les possibilités d'utilisation du biogaz issu des installations municipales, par exemple les installations de biogaz ou les stations d'épuration, sont examinées en permanence (source : ville de Pirmasens).



Créer/permettre l'offre de nouvelles formes d'habitat modernes (nombre de logements/bureaux à louer)

2021	2022	2023
5	10	15

L'indicateur montre la création ou la facilitation de l'offre de nouvelles formes de logement modernes, comme par exemple le « coliving » – la coexistence du travail, des loisirs, de l'habitat dans un même bâtiment (source : ville de Pirmasens).





Mise en place de zones sans trafic (nombre d'écoles et de crèches avec des zones sans trafic)

2019	2020	2021	2022	2023
1	1	5	5	10

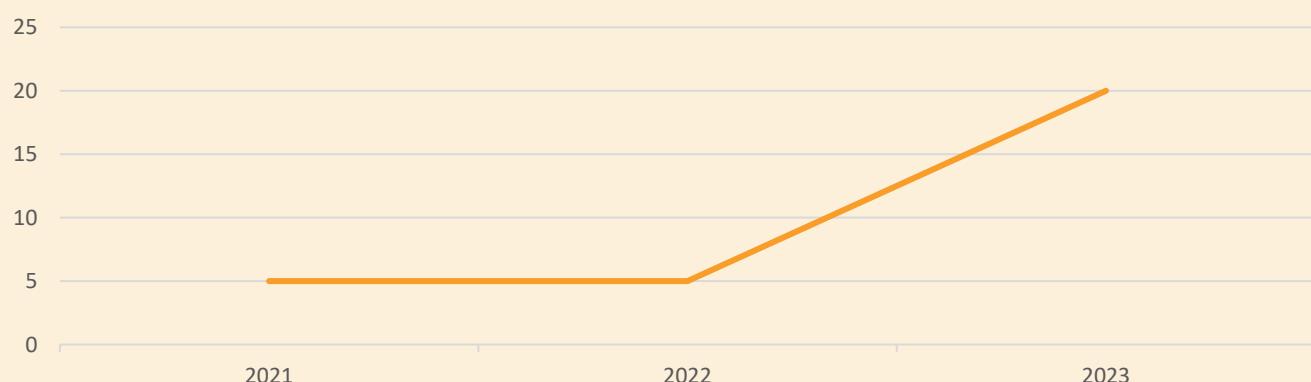
L'indicateur montre le nombre d'écoles et de crèches avec des zones sans trafic qui ont été mises en place pour contrer le danger dus aux parents-taxis (source : ville de Pirmasens).



Mise en œuvre du concept de circulation cycliste (nombre de mesures mises en œuvre)

2021	2022	2023
5	5	20

L'indicateur comprend toutes les mesures relatives aux installations d'infrastructure, aux installations de stationnement sécurisées ainsi qu'aux axes principaux désignés (source : ville de Pirmasens).

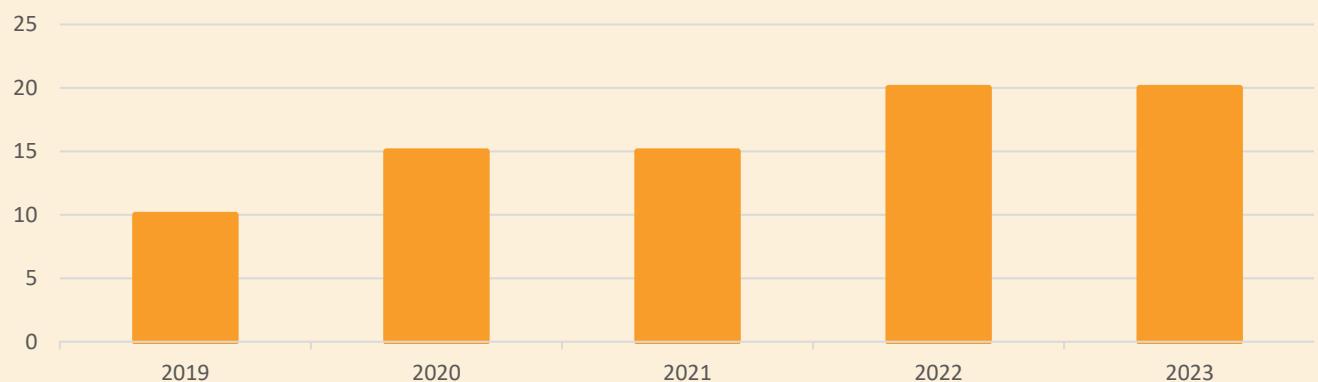


11 VILLES ET
COMMUNAUTÉS
DURABLES

Éclairage des chemins piétonniers et des places pendant les mois d'hiver (nombre)

	2019	2020	2021	2022	2023
	10	15	15	20	20

L'indicateur montre le nombre de chemins piétonniers et de places éclairées en hiver pour les formes de mobilité active afin d'améliorer la sécurité (source : ville de Pirmasens).


11 VILLES ET
COMMUNAUTÉS
DURABLES

Formation à la sécurité routière pour les enfants (nombre d'enfants participants)

	2019	2020	2021	2022	2023
	370	400	390	400	430

L'indicateur montre le nombre d'enfants participant à des stages de sécurité routière dans les écoles et les crèches (source : ville de Pirmasens).



Opportunités et défis

Pirmasens est confrontée à la tâche de développer son attractivité en tant que lieu de vie et de travail, d'expérimenter de nouvelles formes d'habitat et de travail et de revitaliser le centre-ville. Les chances résident dans une vie culturelle et associative variée, dans un marketing régional ciblé ainsi que dans le profilage touristique en tant que ville moyenne dans la réserve de biosphère de la forêt palatine. La garantie d'un personnel qualifié sera tout aussi importante que la revalorisation de l'environnement du campus et la mise en réseau des acteurs locaux. Les principaux défis consistent en outre à assurer la pérennité des finances communales et à impliquer activement les citoyens – par exemple par le biais de concepts de participation citoyenne dans la gestion budgétaire. Dans le domaine de la mobilité, Pirmasens poursuit le renforcement du trafic cycliste, le développement des transports en commun et la réduction du trafic individuel motorisé. Une gestion intelligente du trafic, une gestion efficace du stationnement et des mesures visant à améliorer la sécurité routière doivent accompagner cette transformation.

13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES

ODD 13 – Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.

Contexte



Global

Avec l'accord de Paris, la communauté internationale s'est engagée à limiter le réchauffement de la planète à une valeur bien en dessous de 2 °C. Pourtant, le changement climatique ne cesse de s'accélérer : 2024 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée, avec une température moyenne mondiale d'environ 1,55 °C au-dessus du niveau préindustriel. Les phénomènes météorologiques extrêmes, les déplacements de population liés au climat, l'insécurité alimentaire et les pertes économiques ne cessent d'augmenter. Selon les prévisions de l'ONU, le monde se dirige actuellement vers une augmentation de la température de 2,7 °C.¹¹ Pour que l'objectif de 1,5 °C reste à portée de main, il est urgent d'accélérer les investissements dans la réduction des émissions. Parallèlement, des investissements accrus dans l'adaptation au climat et la résilience sont nécessaires pour atténuer les conséquences déjà inévitables du réchauffement climatique.



National

L'Allemagne a mis en place un cadre clair et ambitieux au niveau international avec la loi sur la protection du climat, des objectifs sectoriels contraignants et la définition légale de la neutralité climatique d'ici 2045. D'ici 2030, 65 pour cent des émissions de gaz à effet de serre doivent être réduites par rapport à 1990. Les émissions totales de gaz à effet de serre ont diminué de plus de 10 % en 2023. Au total, 673 millions de tonnes de gaz à effet de serre ont été émises en Allemagne en 2023.¹² Les secteurs des transports et des bâtiments, en particulier, n'atteignent pas encore les objectifs fixés. Selon l'Agence fédérale de l'environnement, les objectifs climatiques nationaux peuvent toujours être atteints d'ici 2030.¹³



Pirmasens

Pirmasens a pour objectif de contribuer efficacement à la protection du climat d'ici 2030 et de devenir une ville climatiquement neutre à long terme. L'accent est mis en particulier sur le développement des énergies renouvelables, sur l'augmentation de l'efficacité énergétique des bâtiments communaux et sur le renforcement de la résilience climatique par la préservation et la promotion de la biodiversité. En complément, des concepts de protection contre les inondations et la chaleur seront développés afin de rendre la ville plus résiliente aux phénomènes météorologiques extrêmes. Grâce à sa situation en bordure de la réserve de biosphère de la forêt palatine et à l'éroite imbrication de la protection de la nature et du climat, Pirmasens assume une responsabilité particulière. La ville contribue ainsi de manière particulière à la mise en œuvre des objectifs mondiaux de développement durable de l'Agenda 2030, notamment l'ODD 7 « Énergie propre et d'un coût abordable », l'ODD 11 « Villes et communautés durables », l'ODD 13 « Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques » et l'ODD 15 « Vie terrestre ».

Concrètement, la ville de Pirmasens poursuit les objectifs suivants, pertinents pour l'ODD 13, dans sa stratégie de développement durable :

- Objectif stratégique 2.1 : en 2030, la proportion d'espaces verts a considérablement augmenté à Pirmasens et a contribué à l'amélioration de la biodiversité.
- Objectif opérationnel 2.1.1 : en 2025, la stratégie de biodiversité est poursuivie et au moins trois espaces verts supplémentaires sont créés dans la zone urbaine.
- Objectif opérationnel 2.2.1 : en 2025, environ 5 bâtiments/biens immobiliers sont rénovés sur le plan énergétique et en 2030, environ 10 bâtiments/biens immobiliers sont rénovés sur le plan énergétique, en mettant l'accent sur les écoles et les crèches. Une étude de faisabilité sera menée sur les approches innovantes en matière de rénovation énergétique (adaptation climatique ZUG dans les écoles, etc.).
- Objectif stratégique 2.4 : en 2030, la ville de Pirmasens est préparée à des événements météorologiques extrêmes plus forts et plus fréquents et est en mesure d'atténuer les effets du changement climatique anthropique.
- Objectif opérationnel 2.4.1 : le concept de prévention des inondations pour la ville, y compris toutes les banlieues, est achevé et au moins cinq mesures en découlant sont mises en œuvre d'ici 2025.
- Objectif opérationnel : en 2025, un plan d'action canicule sera élaboré en lien avec la participation du public et des groupes vulnérables, et mis en œuvre à partir de 2026.

Les exemples suivants montrent une sélection de mesures et de projets avec lesquels la ville de Pirmasens contribue à la réalisation de ces objectifs partiels.

Notre engagement

Protection de la biodiversité dans les quartiers

En février 2024, la ville de Pirmasens a présenté un concept de biodiversité qui aborde le déclin de la biodiversité locale et met l'accent sur la protection des habitats de la ville. Le point de départ de ce concept était le net recul de la biodiversité locale et la reconnaissance du fait que la biodiversité constitue une base centrale pour la protection du climat, les services écosystémiques et une population en bonne santé. De par sa situation en bordure de la forêt palatine et à proximité de zones de protection des oiseaux et de zones habitats-faune-flore, Pirmasens est particulièrement appelée à préserver la biodiversité. L'objectif de ce concept est d'intégrer systématiquement la biodiversité dans les planifications et les programmes de soutien existants, notamment dans les concepts de quartier de l'Établissement allemand de crédit pour la reconstruction (KfW) dans le cadre du projet européen LIFE ZENAPA. De cette manière, les mesures de protection du climat et de la nature sont imbriquées et des synergies locales sont créées. Concrètement, le concept contient différentes mesures pour



Source de l'image : ville de Pirmasens

promouvoir la biodiversité dans les zones urbaines. Il s'agit notamment de lieux de nidification et de repos pour les oiseaux, les chauves-souris et les insectes, de plantes à fleurs et à baies indigènes, de toits verts et de façades végétalisées ainsi que de prés-vergers. Ces mesures sont complétées par des vitrages favorables aux oiseaux, des concepts d'éclairage ménageant les insectes et le renoncement aux produits phytosanitaires chimiques.

Parc du campus Husterhöhe : des espaces verts pour la protection du climat et la biodiversité

Dans le parc du campus Husterhöhe, la ville de Pirmasens crée des habitats ciblés pour les abeilles mellifères et sauvages. Sur les vastes surfaces situées à l'est de l'université, des prairies fleuries riches en espèces ont été aménagées avec des herbes et des fleurs sauvages indigènes, qui offrent aux abeilles une source de nourriture continue du printemps à l'automne. En complément, la ville a installé, en collaboration avec l'école Pirmenius, des hôtels à insectes qui offrent des possibilités de nidification aux abeilles maçonnes et solitaires. L'entretien des hôtels à insectes est assuré par le service municipal des espaces verts. L'éducation et les relations publiques complètent les mesures écologiques : des visites guidées environnementales et des ateliers permettent aux classes et aux citoyens intéressés d'en savoir plus sur l'importance des abeilles et de participer activement. Le parc du campus Husterhöhe devient ainsi un élément important de la stratégie de biodiversité de la ville, favorisant la biodiversité et l'éducation à l'environnement et apportant une contribution visible au développement durable du quartier.



Source de l'image : Wochenblatt Pirmasens/
Frank Schäfer

Picopark et escalier Kaffeetreppe : un nouvel espace vert pour le centre-ville

Un nouveau « Picopark » a été créé près de l'escalier historique Kaffeetreppe – un parc citoyen qui réunit des qualités multiples, écologiques et sociales sur un espace réduit. Le site relie la rue principale au Strecktalpark et prolonge ainsi le « ruban vert » existant jusqu'au centre-ville. Pour le Picopark, des surfaces ont été rendues imperméables, des prairies proches de la nature ont été aménagées et des îlots de parc et d'ombre avec des sièges ont été créés. S'y ajoutent un jardin citoyen avec des plates-bandes surélevées, un petit abri de jardin et des espaces communs pour la culture de fruits et de légumes.



Source de l'image : Die Rheinpfalz/Christian Berger

La mise en œuvre se fait en coopération avec le « Pacte pour Pirmasens » (Pakt für Pirmasens), le Citybüro, ainsi que les universités de Heidelberg et Humboldt-Berlin. La participation des riverains joue un rôle central pour intégrer les besoins locaux. Avec ce parc, Pirmasens crée un espace vert multifonctionnel à bas seuil et donne ainsi un signe visible d'une meilleure qualité de vie, de durabilité et de communauté au cœur de la ville.

Adaptation au climat grâce à la prévention des fortes pluies au niveau communal

Ces dernières années, des pluies intenses et localisées ont provoqué à plusieurs reprises des inondations et des dégâts matériels considérables à Pirmasens et dans ses quartiers. Face au changement climatique et à l'augmentation prévisible des fortes pluies, l'administration municipale a élaboré, en collaboration avec un bureau

d'ingénieurs, un concept global de prévention. Le concept poursuit trois axes centraux : l'identification systématique des risques et l'analyse des dangers pour le noyau urbain et les sept districts locaux, la mise en œuvre de mesures constructives et non constructives pour réduire les dommages et le renforcement de la prévention de l'information et de l'action. Il s'agit par exemple de sécuriser les bâtiments contre les refoulements, de maintenir les voies d'écoulement naturelles libres, de mettre en place des systèmes mobiles de drainage et de rétention ainsi que de mettre en place une chaîne d'alerte communale en étroite collaboration avec les services météorologiques, les pompiers et les services de surveillance des travaux. Un autre élément est la sensibilisation de la population, notamment par des offres en ligne, des conseils sur les mesures de protection spécifiques aux objets et des recommandations d'action pour les propriétaires de maisons. À l'avenir, des révisions et des mises à jour régulières du concept de prévention des fortes pluies sont prévues afin de pouvoir réagir de manière flexible aux nouvelles connaissances et aux changements de scénarios climatiques.

« Pirmasens poursuit résolument l'objectif de devenir une ville climatiquement neutre d'ici 2030 et de renforcer la résilience climatique en favorisant la biodiversité, la rénovation énergétique des bâtiments municipaux et des concepts de prévention efficaces contre les phénomènes météorologiques extrêmes tels que les fortes pluies et la chaleur. »

Michael Maas, maire adjoint



Réseaux pour la protection du climat et l'adaptation aux changements climatiques

Pirmasens est membre de l'alliance européenne pour le climat depuis 1994 et s'engage ainsi depuis plus de 30 ans pour une protection conséquente du climat. L'alliance associe des activités locales de protection du climat à la solidarité envers les peuples autochtones des forêts tropicales, qui pratiquent une sylviculture durable dans le cadre de partenariats. Un concept intégré de protection du climat ainsi que des concepts partiels d'utilisation des énergies renouvelables ont été élaborés sur place et servent de base aux projets de promotion. Des mesures concrètes telles que l'assainissement et la remise en culture de l'ancienne décharge de la vallée de l'Ohmbach avec une installation de traitement des gaz faibles permettent d'économiser chaque année plusieurs centaines de tonnes de CO₂. La ville continue également à développer la surveillance des gaz à effet de serre et la qualité de l'air dans le cadre des réunions de réseau et des groupes de travail. En 2023, Pirmasens a adhéré au pacte communal pour le climat de Rhénanie-Palatinat et s'engage ainsi en faveur des objectifs de protection du climat du Land. Parallèlement, Pirmasens profite des conseils techniques personnalisés de l'Agence de l'énergie de Rhénanie-Palatinat (Energieagentur Rheinland-Pfalz) et du Centre de compétence sur les conséquences du changement climatique (Kompetenzzentrum Klimawandelfolgen).



Source de l'image : Alliance pour le climat



**Kommunaler
Klimapakt
Rheinland-Pfalz**

Source de l'image : Pacte climatique communal de Rhénanie-Palatinat

Développements sur le terrain

13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



18 500 m²

d'espaces verts en zone urbaine

L'indicateur montre la taille des espaces verts créés en 2023 par la conversion d'autres formes d'utilisation antérieures en espaces verts dans la zone urbaine (source : ville de Pirmasens).

Opportunités et défis

Pirmasens a déjà pu réaliser des points de départ viables pour promouvoir la protection du climat et l'adaptation aux changements climatiques. Des opportunités apparaissent notamment grâce à des mesures qui favorisent simultanément la biodiversité et renforcent la résilience de la ville face au changement climatique : la poursuite de la stratégie en matière de biodiversité, les parrainages d'espaces verts et les jardins urbains augmentent la résilience climatique, la qualité de séjour et la biodiversité. Le concept de prévention des fortes pluies, qui comprend une analyse des risques, des mesures de construction et d'organisation, ainsi que l'élaboration prévue d'un plan d'action contre la canicule renforcent la prévention contre les phénomènes météorologiques extrêmes. Les défis liés à la mise en œuvre résultent des procédures d'autorisation et de participation nécessaires pour une implication précoce et ciblée des citoyens. Parallèlement, les adhésions et les programmes tels que l'Alliance pour le climat ou le Pacte communal pour le climat de Rhénanie-Palatinat (Kommunaler Klimapakt Rheinland-Pfalz) garantissent des conseils, des instruments de suivi et des accès aux subventions pour une transformation réussie vers une ville climatiquement neutre.

16 PAIX, JUSTICE
ET INSTITUTIONS
EFFICACES



ODD 16 – Paix, justice et institutions efficaces

Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.

Contexte



Global

La paix, la justice et des institutions efficaces sont des conditions essentielles pour un développement durable. La paix ne va pas de soi, comme le montre la guerre d'agression russe contre l'Ukraine qui a mis fin à la plus longue période de paix de l'histoire du continent européen. En 2024, 27 guerres et conflits armés ont été recensés dans le monde.¹⁴ Près de 50 000 personnes ont perdu la vie dans le monde à la suite de conflits – statistiquement une personne toutes les douze minutes – et à la fin de l'année, 123,2 millions de personnes étaient déplacées, un chiffre jamais atteint auparavant. Suite à ces guerres, de nombreux pays ont considérablement augmenté leurs dépenses militaires : en 2024, elles ont atteint un record mondial de 2 718 milliards de dollars. L'accès à la justice reste inégalé dans de nombreux endroits : un tiers des prisonniers dans le monde sont incarcérés sans jugement valable, les menaces contre les défenseurs des droits de l'homme et les journalistes augmentent. Parallèlement, des progrès ont été réalisés en matière de lois sur la transparence et d'institutions des droits de l'homme.¹⁵



National

L'Allemagne dispose de structures institutionnelles stables avec sa démocratie consolidée, un État de droit qui fonctionne, une faible corruption et un paysage médiatique diversifié. Au niveau international, elle mise sur le multilatéralisme et l'action en partenariat. En tant que bailleur de fonds important dans les domaines du développement et de l'aide humanitaire, elle renforce la paix, l'État de droit et les droits de l'homme. La stratégie allemande de développement durable 2025 souligne à cet égard la protection des institutions démocratiques et l'implication de la société civile. La coopération internationale, par exemple avec l'Union africaine et la zone de libre-échange africaine, vise à renforcer la confiance internationale et à relever ensemble les défis mondiaux.¹⁶ Dans le contexte des nouveaux défis en matière de politique de sécurité, l'Allemagne investit également davantage dans sa capacité de défense : grâce à un fonds spécial pour l'armée allemande et à l'augmentation des dépenses de défense, l'objectif de l'OTAN de deux pour cent du PIB a été atteint pour la première fois en 2024.



Pirmasens

L'objectif d'institutions fortes, d'équité et de participation constitue à Pirmasens un pilier essentiel de la politique communale de durabilité. L'accent est mis sur la promotion de procédures participatives visant à intégrer la société urbaine dans les processus de décision, sur des projets de lutte contre l'extrémisme ainsi que sur le développement de réseaux et de coopérations. En outre, Pirmasens mise sur des structures de pilotage et d'administration fiables ainsi que sur des conditions-cadres solidaires qui soutiennent l'intégration sociale et une cohabitation équitable. Pirmasens contribue ainsi activement à la mise en œuvre de l'ODD 16.

Concrètement, la ville de Pirmasens poursuit les objectifs suivants, pertinents pour l'ODD 16, dans sa stratégie de développement durable :

- Objectif opérationnel 1.3.1 : jusqu'en 2024, la ville de Pirmasens participe à au moins deux projets différents sur l'engagement de la société civile et la lutte contre l'extrémisme.
- Objectif stratégique 3.1 : Pirmasens est une ville diverse en 2030. L'acceptation et l'aide mutuelles caractérisent la vie sociale ; les personnes ayant besoin d'aide et les personnes socialement défavorisées sont encouragées et soutenues.
- Objectif stratégique 3.2 : les enfants et les jeunes sont l'avenir de la ville de Pirmasens. En 2030, il existe de nombreux services et projets qui aident les familles dans les moments difficiles et offrent aux générations futures des possibilités d'éducation et de loisirs.
- Objectif opérationnel 3.2.2 : depuis 2022, le conseil municipal des jeunes de Pirmasens est impliqué dans l'adoption de toute stratégie et tout concept en rapport avec le développement futur de Pirmasens.
- Objectif stratégique 3.3 : en 2030, Pirmasens est un site qui permet aux seniors de vieillir dans la dignité. Des soins mobiles, des services de soutien et d'autres formes d'aide sont mis à disposition.
- Objectif opérationnel 3.3.3 : depuis 1999, le conseil des seniors est impliqué dans toutes les décisions sociopolitiques qui concernent directement la vie des personnes âgées.
- Objectif stratégique 4.3 : la ville de Pirmasens prend des décisions d'investissement jusqu'en 2030 en ce qui concerne le maintien du patrimoine communal et son développement pour les générations futures.

Les exemples suivants montrent une sélection de mesures et de projets avec lesquels la ville de Pirmasens contribue à la réalisation de ces objectifs partiels.

Notre engagement

Intégration sociale et réseaux

Avec la mise en place d'un management de quartier généralisé, Pirmasens renforce l'intégration sociale et la cohésion sociale dans la ville. Les bureaux de quartier apportent une contribution importante sur place en conseillant les réfugiés, les chômeurs et les seniors, tout en créant des espaces de rencontre et de convivialité entre voisins. Dans le quartier de Winzler, le centre de quartier « Patio 11 » propose de multiples offres de soutien et de participation, tandis que le lieu de rencontre « Mittendrin », situé dans le centre-ville, sert de point de contact ouvert pour les offres citoyennes et la mise en réseau. Dans le quartier de Horeb, le management de quartier « Horeb-Treff » complète l'infrastructure locale avec des offres de conseil et de voisinage. Depuis 2025, le « Sommerwald-Treff » élargit le réseau en tant que nouveau lieu de rencontre et a été inauguré dans le cadre du « Tour de Quartier ». Ensemble, ces quatre institutions forment un réseau de quartier à bas seuil qui favorise la participation sociale en étant proche des gens et qui rend visible le travail de partenariat entre la ville, les associations caritatives et les citoyens.

Pacte pour Pirmasens (Pakt für Pirmasens)

Depuis 2008, le Pacte pour Pirmasens (Pakt für Pirmasens) rassemble les forces communales, religieuses et de la société civile afin de soutenir de manière ciblée les enfants et les jeunes issus de familles socialement défavorisées. Le siège du Pacte est un bureau de coordination qui gère les approbations de projets, les relations publiques et la mise en réseau des partenaires. Un comité de pilotage composé de l'administration, d'acteurs de l'éducation et d'associations caritatives accompagne l'orientation stratégique, tandis que les parents et les bénévoles sont obligatoirement impliqués. Le réseau comprend des services de la jeunesse et des services sociaux, des écoles et des crèches, des associations caritatives, des associations sportives et culturelles ainsi que des accompagnateurs de vie bénévoles. Environ 1 030 jeunes bénéficient actuellement d'un soutien à l'apprentissage, d'une aide aux devoirs, d'offres de loisirs et d'un accompagnement individuel. En complément, des programmes de vacances et des ateliers sont mis en œuvre avec des partenaires tels que JuKuWe (JugendKulturWerkstatt, maison des jeunes et de la culture) et CVJM (Christlicher Verein junger Menschen, Union chrétienne de jeunes gens). Grâce à cette approche à long terme, le Pacte crée des structures durables pour l'éducation, la participation et l'intégration sociale et contribue ainsi considérablement au renforcement de la communauté à Pirmasens.



Source de l'image : ville de Pirmasens

Participation et dialogue avec toutes les générations

À Pirmasens, les citoyens de toutes les générations ont la possibilité de faire valoir activement leurs intérêts dans la politique et l'administration. Le conseil municipal des jeunes représente depuis de nombreuses années les préoccupations des jeunes âgés de 11 à 18 ans. Lors de réunions régulières, les 21 membres élus développent leurs propres projets et propositions et entrent directement en contact avec les enfants et les jeunes



Source de l'image : ville de Pirmasens/Lina Merz

lors de manifestations. Pour les générations plus âgées, le conseil des seniors joue un rôle similaire : en tant que conseil d'aménagement avec droit de parole dans les instances municipales, il conseille le maire, l'administration et le conseil municipal sur toutes les questions concernant les seniors. En outre, le conseil des seniors met en œuvre ses propres projets, comme la certification des entreprises amies des seniors, la série de formations « Rendez-vous numérique » (Digitaler Stammtisch) en coopération avec l'école professionnelle ou le travail des conseillers en sécurité. En 2024, le conseil des seniors a fêté ses 25 ans d'existence, soulignant ainsi son importance en tant qu'élément fixe du réseau municipal pour un développement adapté aux générations. Avec la série « Discussion urbaine – la direction de l'administration en dialogue avec les citoyens » (Stadtgespräch – Verwaltungsspitze im Dialog mit Bürgern), Pirmasens crée un forum régulier pour l'échange direct entre la direction de la ville et les citoyens. Le maire et ses adjoints se rendent régulièrement dans les quartiers et les arrondissements afin de présenter les planifications actuelles et de recueillir les suggestions. Des tables rondes ouvertes offrent un espace de discussion sur des thèmes tels que le développement urbain, l'infrastructure, le social ou la culture. La transparence, la participation et la confiance sont renforcées par les conseils consultatifs des jeunes et des seniors ainsi que par les discussions urbaines. Les décisions municipales sont stimulées par une société civile qui participe activement à leur élaboration.

Promotion du bénévolat

Avec l'introduction de la carte de bénévolat, Pirmasens rend hommage à l'engagement volontaire de ses citoyens et donne un signe visible de reconnaissance. Les personnes âgées de 14 ans et plus qui travaillent bénévolement au moins cinq heures par semaine ou 250 heures par an sans recevoir d'indemnité forfaitaire peuvent y prétendre. La carte offre près de 600 avantages dans tout le pays, dont des réductions dans le commerce de détail, dans la restauration ainsi que des entrées à prix réduit dans les musées, les piscines et les institutions culturelles. En outre, les bénévoles de Pirmasens bénéficient d'autres avantages communaux, tels que des tarifs réduits pour les événements organisés par la ville et des réductions chez les entreprises partenaires. La carte de bénévolat renforce ainsi l'estime et la visibilité de l'engagement bénévole et contribue à la promotion d'une société civile active.



Source de l'image : ville de Pirmasens

« L'objectif d'institutions fortes, d'équité et de participation constitue à Pirmasens un pilier essentiel de la politique communale de durabilité, l'intégration sociale et la participation intergénérationnelle étant activement encouragée. »

Mark Schlick, chef du service Promotion économique & biens immobiliers



Groupe de travail « Lieux sûrs » (Sichere Orte)

Le groupe de travail « Lieux sûrs » du Conseil de prévention de la criminalité (Kriminalpräventiver Rat) a pour objectif de mettre en place un réseau de points de contact dans toute la ville, où les enfants et les jeunes en particulier peuvent trouver facilement aide et protection dans les situations de danger. Pour ce faire, les établissements appropriés tels que les magasins, les bibliothèques ou les maisons communales sont identifiés et marqués d'un signe distinctif unique. Des formations régulières préparent le personnel de ces lieux à faire face aux situations d'urgence et sont complétées par un travail de relations publiques pour faire connaître l'offre. La coordination est assurée par le service d'ordre en étroite collaboration avec la police, le service de la jeunesse et des affaires sociales, le service d'intervention ainsi que les associations et les commerçants locaux. Le groupe de travail se réunit tous les trimestres et fait appel à des experts externes si nécessaire. Ce concept offre une aide immédiate dans les situations aiguës, renforce le sentiment de sécurité de la population et encourage la mise en réseau de l'administration, de la police et de la société civile pour former une chaîne de prévention efficace.

Stabilité financière des communes et défense des intérêts

Pirmasens a pu réduire considérablement son endettement grâce à sa participation au programme de désendettement des communes de Rhénanie-Palatinat (PEK) : depuis la date de référence du 31 décembre 2020 avec 342 millions d'euros de dettes, le montant a été réduit d'environ 294 millions d'euros jusqu'en juin 2024. Il reste environ 48 millions d'euros qui seront remboursés au cours des 30 prochaines années. La charge d'intérêts annuelle diminue donc également de manière significative, ce qui offre à la ville une nouvelle marge de manœuvre. L'allègement de la dette se fait par le biais d'une reprise de dette par le Land de Rhénanie-Palatinat et est lié à des conditions de remboursement claires. Pirmasens s'engage en outre depuis des années dans le groupe d'action « Pour la dignité de nos villes » (Für die Würde unserer Städte), un regroupement d'environ 70 communes à faible capacité financière en Allemagne. Ensemble, les membres demandent une réforme fondamentale des relations financières, une simplification des programmes de soutien et la création d'un fonds d'investissement à long terme. Par ces mesures, Pirmasens renforce sa capacité d'action financière, tout en soulignant la nécessité d'une répartition plus équitable des charges entre l'État fédéral, les Länder et les communes.

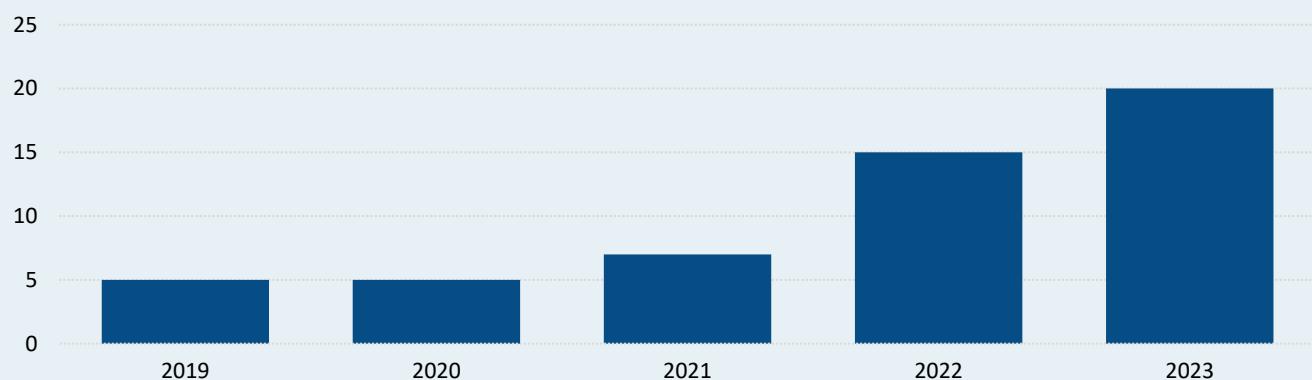
Développements sur le terrain



Participation à l'opération « Vivre la démocratie » (Demokratie leben) avec différents projets (nombre d'actions)

2019	2020	2021	2022	2023
5	5	7	15	20

Participation à différents projets sur l'engagement de la société civile et la lutte contre l'extrémisme (source : ville de Pirmasens).



20

réunions de mise en réseau pour soutenir le « Pacte pour Pirmasens »



24

ateliers publics pour planifier le développement de la mobilité

Nombre d'événements et d'ateliers publics en 2022 et 2023 pour pouvoir impliquer les citoyens dans les planifications de développement de la mobilité (source : ville de Pirmasens).

16 PAIX, JUSTICE
ET INSTITUTIONS
EFFICACES



50

citoyens touchés par le bureau de quartier « Sommerwald » en 2025

Les bureaux de quartier fonctionnent comme des points de contact et des espaces de rencontre pour tous les citoyens. Ils servent à promouvoir l'engagement bénévole, les relations de voisinage, l'amélioration durable de la qualité de l'habitat et de la vie ainsi que le renforcement du sentiment de communauté (source : ville de Pirmasens).

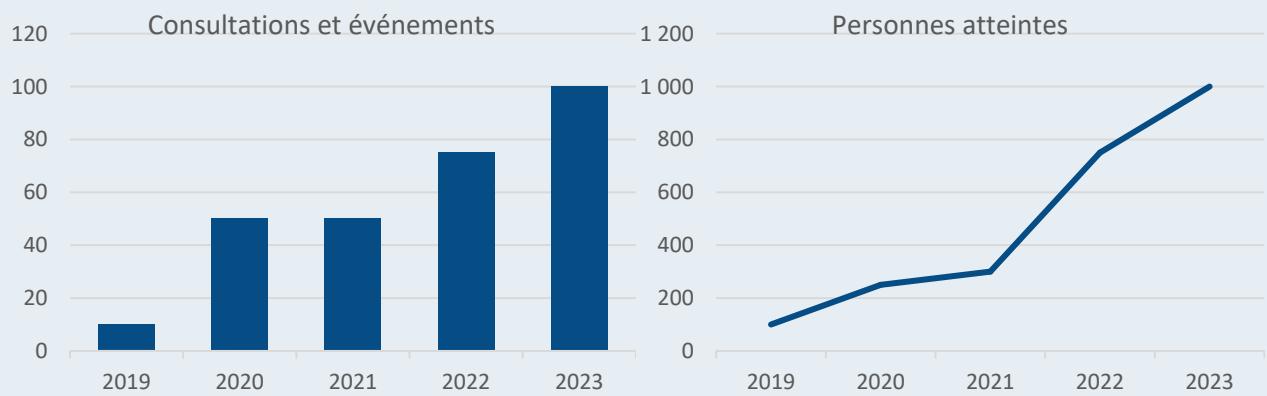
16 PAIX, JUSTICE
ET INSTITUTIONS
EFFICACES



Bureau de quartier « P11 »

	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de consultations et d'événements	10	50	50	75	100
Nombre de personnes atteintes	100	250	300	750	1 000

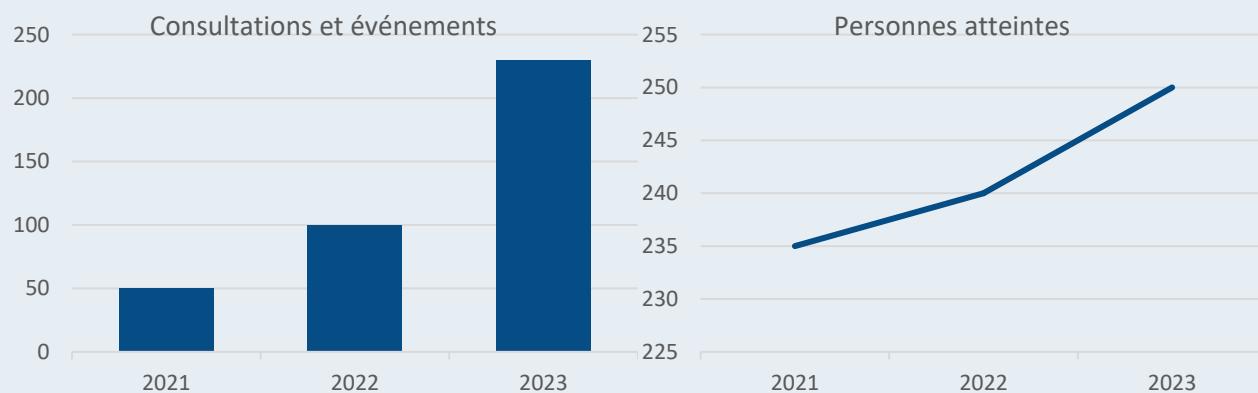
Les bureaux de quartier fonctionnent comme des points de contact et des espaces de rencontre pour tous les citoyens. Ils servent à promouvoir l'engagement bénévole, les relations de voisinage, l'amélioration durable de la qualité de l'habitat et de la vie ainsi que le renforcement du sentiment de communauté (source : ville de Pirmasens).



**Bureau de quartier « Horebtreff »**

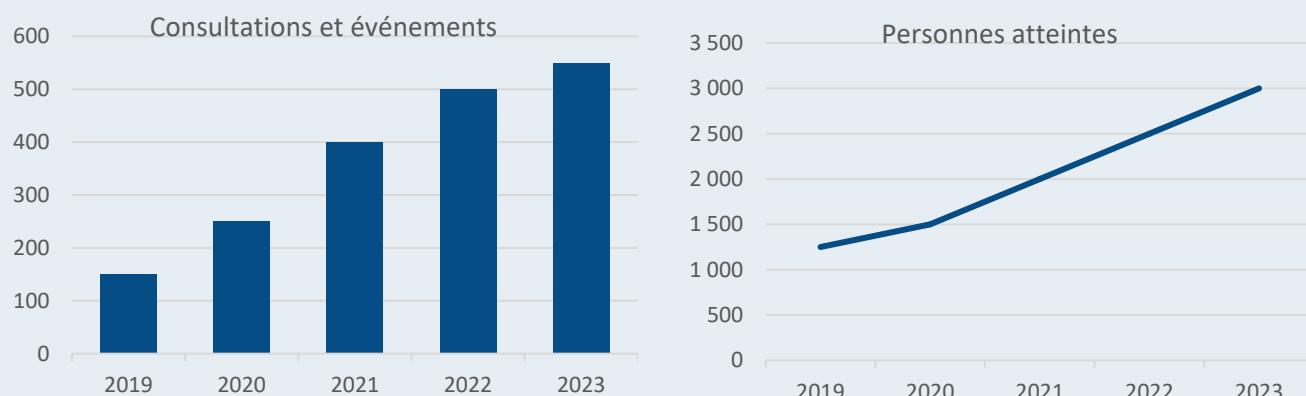
	2021	2022	2023
Nombre de consultations et d'événements	50	100	230
Nombre de personnes atteintes	235	240	250

Les bureaux de quartier fonctionnent comme des points de contact et des espaces de rencontre pour tous les citoyens. Ils servent à promouvoir l'engagement bénévole, les relations de voisinage, l'amélioration durable de la qualité de l'habitat et de la vie ainsi que le renforcement du sentiment de communauté (source : ville de Pirmasens).

**Bureau de quartier « Mittendrin »**

	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de consultations et d'événements	150	250	400	500	550
Nombre de personnes atteintes	1 250	1 500	2 000	2 500	3 000

Les bureaux de quartier fonctionnent comme des points de contact et des espaces de rencontre pour tous les citoyens. Ils servent à promouvoir l'engagement bénévole, les relations de voisinage, l'amélioration durable de la qualité de l'habitat et de la vie ainsi que le renforcement du sentiment de communauté (source : ville de Pirmasens).



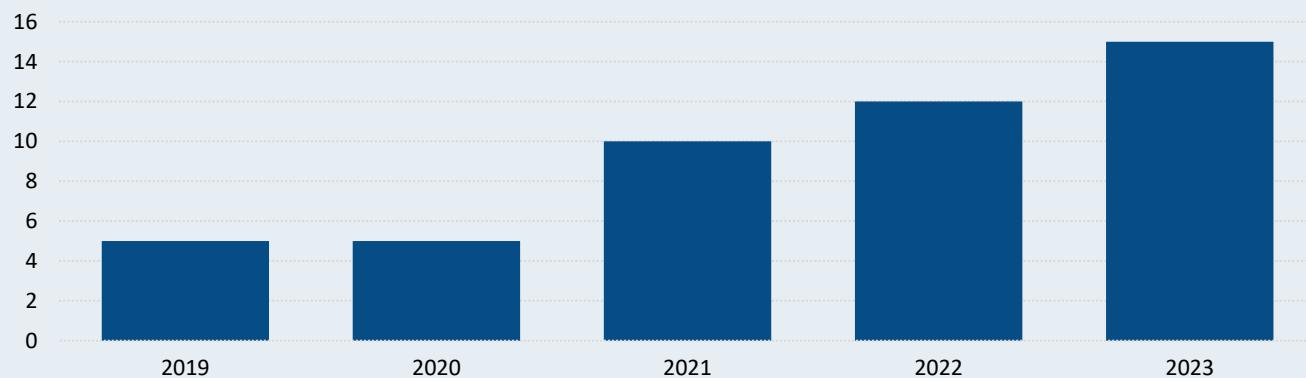
16 PAIX, JUSTICE
ET INSTITUTIONS
EFFICACES



Implication du conseil municipal des jeunes dans les décisions sociopolitiques (nombre de participations aux décisions)

2019	2020	2021	2022	2023
5	5	10	12	15

Le conseil municipal des jeunes est impliqué dans les décisions relatives au plan de développement des transports, au plan de développement des écoles, au concept de circulation cycliste ainsi qu'à la stratégie de biodiversité (source : ville de Pirmasens).



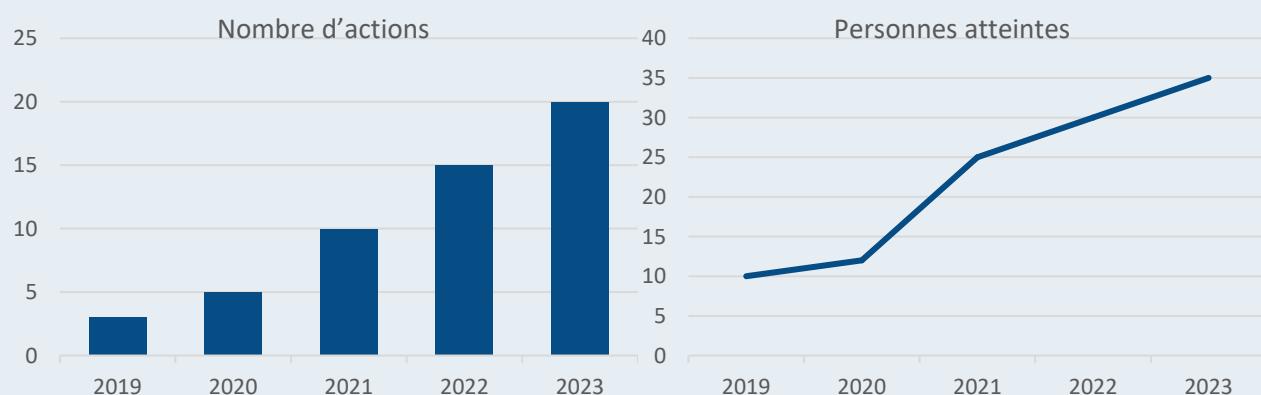
16 PAIX, JUSTICE
ET INSTITUTIONS
EFFICACES



Intégration des bénévoles dans les tâches municipales/promotion de l'engagement bénévole (nombre)

Nombre d'actions	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre d'actions	3	5	10	15	20
Nombre de personnes atteintes	10	12	25	30	35

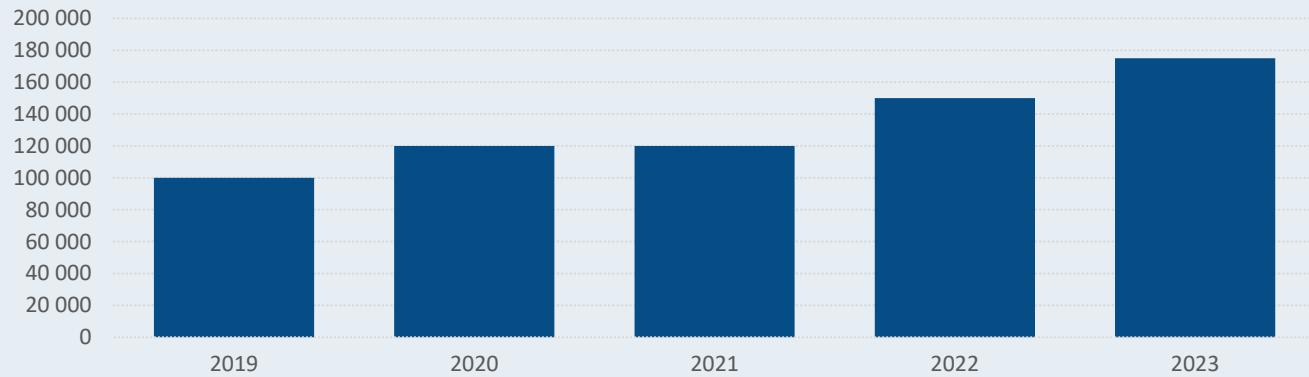
L'indicateur montre le nombre d'actions visant à impliquer les bénévoles dans les tâches municipales et à promouvoir le bénévolat (source : ville de Pirmasens).



16 PAIX, JUSTICE
ET INSTITUTIONS
EFFICACES**Information du public sur l'évolution des concepts (nombre de documents d'information)**

2019	2020	2021	2022	2023
100 000	120 000	120 000	150 000	175 000

L'indicateur montre le nombre de supports d'information (source : ville de Pirmasens).

**16** PAIX, JUSTICE
ET INSTITUTIONS
EFFICACES**41 000**

personnes ont été atteintes par le biais de matériel d'information
sur les concepts actuels.

Opportunités et défis

À Pirmasens, la promotion de la paix, de la justice et d'institutions efficaces est étroitement liée à la cohésion sociale, à la participation et à la transparence. Pirmasens relève le défi de prendre en compte les différents besoins des enfants, des jeunes, des familles, des seniors et de les impliquer activement grâce à une large approche de mesures concrètes qui considèrent la diversité comme une force de la société urbaine. Ainsi, d'ici 2030, des projets d'inclusion doivent être développés, des offres d'aide pour les personnes dans le besoin et les sans-abris doivent être mises en place et des mesures de prévention contre la pauvreté des personnes âgées doivent être établies. Avec le conseil municipal des jeunes et le conseil des seniors, il existe en outre des formes de participation institutionnalisées qui permettent à toutes les générations de s'exprimer. Parallèlement, l'implication active des citoyens dans les processus stratégiques – par exemple dans l'élaboration durable du budget communal – contribuera à accroître la transparence et la confiance. La participation à des projets visant à renforcer l'engagement de la société civile et à prévenir l'extrémisme ouvre également la voie à des impulsions importantes pour une société urbaine résiliente et démocratique.

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

ODD 17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs

Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.

Contexte

**Global**

Des partenariats internationaux solides sont une condition préalable à la réalisation des ODD. Mais les conditions générales se sont détériorées : en 2023, les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire devaient honorer une dette de 1 400 milliards de dollars, avec un déficit d'investissement d'environ 4 000 milliards de dollars par an. Parallèlement, l'aide publique au développement a diminué pour la première fois depuis des années (de 7,1 %). La part des pays les plus pauvres dans le commerce mondial stagne également à 1,1 pour cent. Les progrès réalisés dans le développement des infrastructures numériques et des systèmes de données se heurtent à la persistance d'un écart important entre les pays riches et les pays pauvres. Une coopération internationale renforcée et des approches de financement innovantes sont nécessaires.¹⁷

**National**

L'Allemagne compte parmi les nations industrielles les plus importantes et s'engage au niveau international pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Le commerce équitable, la cohésion sociale et le transfert de connaissances et de technologies sont représentés dans la stratégie allemande de développement durable. De plus, l'Allemagne est l'un des principaux bailleurs de fonds de la coopération internationale au développement. La coopération au développement permet de réduire la pauvreté dans le monde, de garantir la paix et de soulager les situations d'urgence. En outre, la mondialisation est rendue plus équitable et l'environnement est protégé. L'accent est mis sur les domaines de la santé, de l'éducation, de la protection du climat et de la bonne gouvernance, ainsi que sur le transfert de technologies et de connaissances, par exemple sur les énergies renouvelables ou l'infrastructure numérique.¹⁸ La République fédérale a reconnu la nécessité d'une coopération étroite et à long terme et coopère donc avec les acteurs les plus divers. En 2023, l'Allemagne y a consacré environ 35 milliards d'euros, atteignant ainsi une nouvelle fois l'objectif international de 0,7 %.¹⁹ Par ailleurs, les partenariats communaux – par exemple dans le cadre de la politique de développement communale – contribuent largement à renforcer la coopération internationale d'égal à égal et à faire vivre concrètement le développement durable dans l'échange direct avec les communes partenaires du monde entier.

**Pirmasens**

Pirmasens accorde une grande importance aux partenariats internationaux, régionaux et avec la société civile. La ville entretient depuis des décennies des liens étroits avec sa ville jumelle de Poissy en France et mise sur la promotion des compétences linguistiques et des échanges culturels par le biais de partenariats scolaires. Par ailleurs, Pirmasens s'engage pour la participation de la société civile et la lutte contre l'extrémisme. Ainsi, la ville renforce à la fois la démocratie locale et la cohésion internationale. Pirmasens associe initiatives locales et responsabilité globale et contribue ainsi activement à la mise en œuvre de l'ODD 17 « Partenariats pour la réalisation des objectifs ».

Concrètement, la ville de Pirmasens poursuit les objectifs suivants, pertinents pour l'ODD 16, dans sa stratégie de développement durable :

- **Objectif stratégique 1.3** : en 2030, à Pirmasens, une culture de la paix et de la non-violence, de la citoyenneté mondiale et de la valorisation de la diversité culturelle est ancrée dans toutes les couches de la société. Le regard « au-delà de son propre horizon » est aiguisé par de nombreux partenariats et projets d'échange avec des écoles ou des entreprises à l'étranger et l'échange culturel est devenu une partie intégrante de la culture de la ville.
- **Objectif opérationnel 1.3.2** : la ville de Pirmasens a développé son jumelage existant en 2025 et a en outre établi au moins deux partenariats scolaires avec des écoles étrangères.

Les exemples suivants montrent une sélection de mesures et de projets avec lesquels la ville de Pirmasens contribue à la réalisation de ces objectifs partiels.

Notre engagement

Jumelage avec Poissy

La ville de Pirmasens entretient depuis 1965 un étroit jumelage avec Poissy en France, qui est aujourd'hui considéré comme un exemple vivant d'amitié franco-allemande. Les signes visibles de cette solidarité sont le « Boulevard Pirmasens » à Poissy et le « Jardin de Poissy » dans le Strecktalpark de Pirmasens. Le partenariat est activement mis en œuvre par des rencontres régulières d'élèves et de délégations, des manifestations culturelles ainsi que des coopérations artistiques. Des projets tels que des expositions communes, des cours de langue et des partenariats scolaires contribuent à approfondir les échanges interculturels et à ouvrir de nouvelles perspectives, en particulier aux jeunes. Il est prévu de continuer à développer la coopération par le biais de formats numériques, de projets thématiques sur l'environnement et le sport et d'un renforcement des liens entre les associations des deux villes. De cette manière, Pirmasens contribue à promouvoir la diversité culturelle, à faciliter les rencontres internationales et à ancrer une culture de la compréhension, de la paix et de l'ouverture au monde dans la société urbaine.



Source de l'image : ville de Pirmasens/Jonas Melzer

Soutien dans le Sud global

Partenariat avec l'association des amis du Togo Togofreunde Jockgrim e. V.

L'association des amis du Togo « Togofreunde Jockgrim e. V. » est une organisation non gouvernementale à but non lucratif dont le siège est à Jockgrim et le bureau de coordination à Pirmasens. Elle a été créée le 13 avril 1996 afin d'ancrer durablement l'aide au développement au Togo, en Afrique de l'Ouest. Parmi les

projets, on compte à ce jour des parrainages d'enfants, grâce auxquels environ 40 enfants reçoivent régulièrement des vêtements scolaires, du matériel de travail et des frais de scolarité. Dans le village de Gbalavé, l'association a mis en place un certain nombre d'infrastructures, dont un centre social, un centre de formation à des métiers tels que la couture, la menuiserie, l'électricité, la maçonnerie ou la coiffure, ainsi que plusieurs écoles et des parrainages scolaires. La dernière extension du centre social date de 2025, avec la construction d'un bâtiment pour les soins pré-nataux et obstétricaux. Par ces mesures, l'association contribue à améliorer les chances de formation, à ouvrir des perspectives professionnelles aux jeunes et à assurer les soins de santé sur place. Le projet de parrainage « Gaga » collecte également des dons en nature et des fonds pour permettre à d'autres enfants de participer à des activités scolaires et sportives. Le lien étroit avec Pirmasens fait de cet engagement un exemple important de responsabilité communale vécue et de solidarité internationale.



Source de l'image : Togofreunde Jockgrim e.V.

Missions d'aide médicale de l'association PS:4 Kenya e. V.

L'association PS:4 Kenya e. V. organise régulièrement des missions d'aide médicale à Nairobi depuis 2013. Une équipe interdisciplinaire de médecins et d'infirmiers se rend chaque année au Kenya pour offrir des opérations et des soins médicaux gratuits aux enfants des rues et aux patients socialement défavorisés. Dans le village d'enfants SOS de Buru-Buru à Nairobi, l'équipe opère principalement des hernies et des traitements du phimosis qui réduisent le risque d'infection et offrent aux enfants de meilleures chances de vie et de développement à long terme. Les interventions se font en étroite coopération avec le personnel spécialisé kenyan et contribuent à l'échange mutuel de connaissances. L'association soutient également des projets d'amélioration des infrastructures sanitaires. Dans le cadre d'un projet pilote dans la ville de Juja, des toilettes et des douches gratuites sont en cours de construction afin d'améliorer les conditions d'hygiène dans les quartiers particulièrement défavorisés. En complément, PS:4 Kenya fournit une aide directe dans les domaines de l'éducation, de la nutrition et des moyens de subsistance. Les familles et les enfants reçoivent un soutien ciblé, par exemple en finançant les frais de scolarité, les produits alimentaires de base ou la création de petites entreprises.



Source de l'image : PS:4 Kenya e.V.

Magasin Second Help

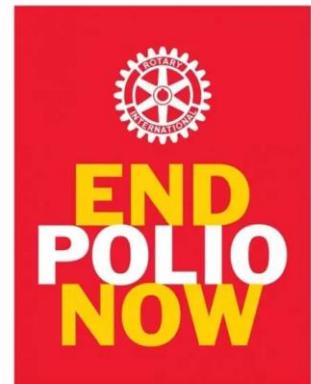
Depuis 2018, l'association PS:4 Kenya e. V. dans le quartier de Winzler à Pirmasens exploite une boutique de seconde main d'un genre particulier. Chaque vêtement est proposé à un euro, ce qui permet notamment aux personnes à faibles revenus, aux réfugiés et aux bénéficiaires de l'aide sociale de la région d'en profiter directement. Le nom « Second Help » illustre bien ce double effet : d'une part, les vêtements donnés soutiennent des personnes à Pirmasens ; d'autre part, les recettes sont intégralement reversées aux projets de l'association au Kenya. Les recettes permettent de financer des missions médicales et d'acheter le matériel nécessaire aux opérations sur place. Le projet allie soutien local et aide internationale, contribuant ainsi à la participation sociale à Pirmasens tout comme à l'amélioration des soins de santé à Nairobi.



Source de l'image : PS:4 Kenya e.V.

Rotary Club de Pirmasens : engagement pour la responsabilité globale

Le Rotary club de Pirmasens s'engage depuis de nombreuses années dans des partenariats internationaux, notamment avec des Rotary clubs en Afrique et en Asie. Les activités communes comprennent des projets d'eau potable et d'assainissement, la construction et l'équipement d'écoles ainsi que des programmes d'échange pour les élèves et les professionnels. L'accent est également mis sur la campagne mondiale « En finir avec la polio », dont l'objectif est d'éradiquer définitivement la polio. Le club participe à des actions de vaccination et de sensibilisation ainsi qu'à des stands d'information, par exemple lors de la Journée mondiale contre la polio. L'organisation de jeunesse Rotaract de Pirmasens soutient également cette initiative. Par des actions dans les supermarchés locaux, des collectes de fonds et des campagnes de sensibilisation dans les écoles et les clubs, le Rotaract contribue à faire connaître l'importance de la vaccination et à sensibiliser aux problèmes de santé mondiaux.



Source de l'image : Rotary International

« Pirmasens associe systématiquement les initiatives locales à la responsabilité globale et contribue activement à la mise en œuvre de l'ODD 17 en entretenant des partenariats internationaux, en favorisant les échanges interculturels et en promouvant le développement et la santé par le biais du soutien aux associations. »

Michael Maas, maire adjoint



Développements sur le terrain

17 PARTENARIATS POUR
LA RÉALISATION
DES OBJECTIFS



15

événements PS:NiPS pour l'intégration des chômeurs dits de longue
durée selon le Code social allemand II (SGB II)

NIPS – Nouveau à Pirmasens (Neu in Pirmasens) est un réseau d'accueil qui mène, entre autres, des actions visant à intégrer et à rapprocher les nouveaux arrivants du marché du travail (source : ville de Pirmasens).

17 PARTENARIATS POUR
LA RÉALISATION
DES OBJECTIFS



55

opérations ont pu être réalisées lors de la dernière campagne
d'aide de PS:4 Kenya en novembre 2024.

17 PARTENARIATS POUR
LA RÉALISATION
DES OBJECTIFS



Depuis 1996, l'

**Association des amis du Togo
Togofreunde e.V.**

s'engage pour l'éducation et la santé dans ce pays d'Afrique de l'Ouest.

Opportunités et défis

Avec ses partenariats internationaux, Pirmasens se présente comme une ville ouverte sur le monde, dans laquelle l'échange interculturel est solidement ancré. L'une des principales préoccupations est de faire vivre ces partenariats, de les entretenir en permanence et de les rendre attrayants pour les jeunes générations. Pour ce faire, les conditions financières et organisationnelles doivent être assurées durablement et la coopération internationale doit être étroitement liée aux offres éducatives et culturelles locales. Les partenariats de longue date ouvrent de précieuses possibilités d'élargir le regard au-delà de sa propre ville, de promouvoir la compréhension mutuelle et de renforcer les perspectives de citoyenneté mondiale dans l'éducation, l'administration et la société civile. C'est ainsi que se créent des liens à long terme qui contribuent au développement durable.

4. Résumé et perspectives

Avec l'élaboration de sa première revue locale volontaire (RLV), la ville de Pirmasens documente son engagement pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et souligne l'importance de l'action communale pour un développement durable. Le rapport montre comment Pirmasens contribue déjà à l'Agenda 2030 dans différents domaines et met en évidence le fait que le développement durable ne peut réussir que par une planification à long terme, des structures fiables et la collaboration de tous les acteurs de la société.

La RLV crée la transparence, permet une évaluation systématique des progrès réalisés jusqu'à présent et constitue un élément important de la gestion de la durabilité au niveau communal. Elle complète la stratégie de durabilité adoptée pour la première fois en 2021 et contribue à déduire les actions futures et à les cibler. En tant qu'instrument de suivi, elle permet de voir comment la ville donne vie à sa stratégie et où des efforts supplémentaires sont nécessaires. Parallèlement, le rapport vise à encourager d'autres municipalités à faire également rapport sur leurs activités et indicateurs de durabilité.

La RLV met l'accent sur six domaines thématiques dans lesquels Pirmasens donne déjà des impulsions qui montrent la voie : sécurité alimentaire (ODD 2), énergie propre et d'un coût abordable (ODD 7), villes et communautés durables (ODD 11), mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques (ODD 13), paix, justice et institutions efficaces (ODD 16) et partenariats pour la réalisation des objectifs (ODD 17). Ces points forts illustrent la manière dont Pirmasens ancre la durabilité en tant que tâche transversale au sein de l'administration et de la société urbaine et relie différents thèmes de manière stratégique.

L'analyse met en évidence les opportunités et les défis particuliers qui découlent pour Pirmasens de ses conditions spatiales, sociales et économiques : des conditions structurelles telles que des potentiels fonciers limités, des changements démographiques, des ressources financières restreintes et des procédures d'autorisation complexes nécessiteront également des actions supplémentaires à l'avenir. Parallèlement, il apparaît qu'une culture croissante de l'engagement citoyen, des réseaux locaux solides, des approches innovantes en matière d'énergie et de mobilité, un paysage éducatif vivant et des partenariats internationaux de longue date constituent une base solide pour un développement durable.

La première RLV ne marque donc pas un aboutissement, mais le début d'un processus durable visant à continuer résolument sur la voie d'une ville juste, climatiquement neutre et porteuse d'avenir.

5. Annexe

Résumé des 169 cibles des ODD

ODD 1 – Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

- 1.1 Éliminer complètement l'extrême pauvreté
- 1.2 Réduire la pauvreté relative
- 1.3 Mettre en œuvre des systèmes et des politiques de protection sociale, assurer une large couverture des pauvres et des personnes vulnérables
- 1.4 Égalité des droits aux ressources économiques et autres (accès aux services de base)
- 1.5 Renforcer la résilience des personnes pauvres (face aux chocs/catastrophes d'ordre écologique, économique et social)
- 1.a Mobiliser des ressources pour les pays en développement afin de mettre en œuvre des programmes/politiques visant à mettre fin à la pauvreté
- 1.b Mettre en place un cadre politique aux niveaux régional, national et international pour éradiquer la pauvreté

ODD 2 – Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.

- 2.1 Éliminer la faim, garantir l'accès à la nourriture
- 2.2 Mettre fin à toutes les formes de malnutrition
- 2.3 Doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires
- 2.4 Assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes
- 2.5 Préserver la diversité génétique des semences, des cultures et des animaux d'élevage ou domestiqués (et des espèces sauvages apparentées)
- 2.a Investissements visant à renforcer les capacités productives agricoles des pays en développement
- 2.b Corriger et prévenir les restrictions et les distorsions commerciales sur les marchés agricoles mondiaux
- 2.c Adopter des mesures visant à assurer le bon fonctionnement des marchés de denrées alimentaires et des produits dérivés et faciliter l'accès rapide aux informations relatives aux marchés

ODD 3 – Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

- 3.1 Réduire la mortalité maternelle
- 3.2 Réduire la mortalité néonatale et infantile
- 3.3 Lutter contre les maladies transmissibles
- 3.4 Réduire le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être
- 3.5 Renforcer la prévention et le traitement de l'abus de substances
- 3.6 Diminuer de moitié à l'échelle mondiale le nombre de décès et de blessures dus à des accidents de la route
- 3.7 Assurer l'accès à des services de soins de santé sexuelle et procréative (planification familiale, information et éducation)
- 3.8 Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle/ait accès à des services de santé et à des médicaments/vaccins essentiels
- 3.9 Réduire le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses et la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol
- 3.a Renforcer l'application de la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la Santé pour la lutte antitabac
- 3.b Soutenir la recherche et le développement ainsi que l'accès aux vaccins et aux médicaments (pays en développement)
- 3.c Accroître le budget de la santé/la formation et le perfectionnement du personnel de santé dans les pays en développement
- 3.d Renforcer l'alerte rapide, la réduction des risques et la gestion des risques sanitaires nationaux et mondiaux

ODD 4 – Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.1 Faire en sorte que tous les enfants suivent un cycle complet d'enseignement gratuit et de qualité
- 4.2 Faire en sorte que tous les enfants aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité
- 4.3 Garantir l'accès à un enseignement technique, professionnel et tertiaire abordable et de qualité
- 4.4 Garantir des compétences suffisantes nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat
- 4.5 Garantir l'égalité des chances et l'égalité d'accès à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle
- 4.6 Minimiser le nombre d'analphabètes
- 4.7 Améliorer les connaissances et les compétences pour la promotion du développement durable (apprenants EDD)
- 4.a Faire construire des établissements d'enseignement sûrs, inclusifs et efficaces (adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes) ou adapter les établissements existants
- 4.b Augmenter le nombre de bourses d'études supérieures disponibles pour les pays en développement
- 4.c Accroître le nombre d'enseignants qualifiés dans les pays en développement

ODD 5 – Réaliser l'égalité de genre et autonomiser toutes les femmes et les filles

- 5.1 Mettre fin à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles
- 5.2 Éliminer toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles

- 5.3 Éliminer le mariage des enfants, le mariage précoce et forcé ainsi que les mutilations génitales féminines
- 5.4 Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser (promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille)
- 5.5 Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux
- 5.6 Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative
- 5.a Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques et autres
- 5.b Renforcer l'utilisation des technologies clés pour promouvoir l'autonomisation des femmes
- 5.c Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes

ODD 6 – Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

- 6.1 Assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable
- 6.2 Assurer l'accès de tous à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats
- 6.3 Améliorer la qualité de l'eau
- 6.4 Augmenter l'utilisation rationnelle des ressources en eau, réduire la pénurie d'eau
- 6.5 Mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau
- 6.6 Protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau (montagnes, forêts, zones humides, rivières, aquifères et lacs)
- 6.a Développer la coopération internationale et le soutien aux pays en développement dans le domaine de l'eau et de l'assainissement
- 6.b Renforcer la participation de la population locale à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement

ODD 7 – Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

- 7.1 Garantir l'accès à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable
- 7.2 Accroître la part de l'énergie renouvelable
- 7.3 Augmenter l'efficacité énergétique
- 7.a Renforcer la coopération internationale en vue de faciliter l'accès à la recherche et aux technologies relatives à l'énergie propre
- 7.b Développer l'infrastructure et améliorer la technologie afin d'approvisionner en services énergétiques durables tous les habitants des pays en développement

ODD 8 – Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

- 8.1 Maintenir la croissance économique (PIB) par habitant
- 8.2 Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation et l'innovation
- 8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat et l'innovation (petites entreprises)
- 8.4 Améliorer l'efficience de l'utilisation des ressources du point de vue de la consommation comme de la production, s'attacher à ce que la croissance économique n'entraîne plus la dégradation de l'environnement
- 8.5 Parvenir au plein emploi productif et garantir à tous (femmes, hommes, personnes handicapées) un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale
- 8.6 Réduire la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation
- 8.7 Prendre des mesures contre le travail forcé et le travail des enfants, l'esclavage et la traite d'êtres humains
- 8.8 Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail
- 8.9 Élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable
- 8.10 Renforcer la capacité des institutions financières nationales à promouvoir l'accès aux services financiers/d'assurance
- 8.a Augmenter l'aide au commerce pour les pays en développement
- 8.b Élaborer une stratégie mondiale en faveur de l'emploi des jeunes et mettre en œuvre le Pacte mondial pour l'emploi

ODD 9 – Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

- 9.1 Mettre en place une infrastructure résiliente et durable pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain
- 9.2 Promouvoir une industrialisation durable et augmenter la contribution de l'industrie à l'emploi et au PIB
- 9.3 Accroître l'accès des petites entreprises industrielles et autres aux services financiers
- 9.4 Moderniser les infrastructures et adapter les industries afin de les rendre durables
- 9.5 Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industriels
- 9.a Faciliter la mise en place d'une infrastructure durable dans les pays en développement
- 9.b Soutenir la recherche-développement et l'innovation technologiques nationales dans les pays en développement
- 9.c Accroître l'accès aux technologies de l'information et de la communication et assurer l'accès à Internet

ODD 10 – Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein

- 10.1 Réaliser une croissance des revenus de la population la plus pauvre
- 10.2 Autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration
- 10.3 Assurer l'égalité des chances et réduire les inégalités
- 10.4 Prendre des mesures politiques pour plus d'égalité (politique salariale, protection sociale)
- 10.5 Améliorer la réglementation et la surveillance des institutions et marchés financiers mondiaux

- 10.6 Faire en sorte que les pays en développement soient davantage représentés et entendus lors de la prise de décisions dans les institutions économiques et financières internationales
- 10.7 Faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée et sans danger, mettre en œuvre des politiques de migration bien gérées
- 10.a Mettre en œuvre le principe d'un traitement spécial et différencié pour les pays en développement (en accord avec l'OMS)
- 10.b Stimuler l'aide au développement et les flux financiers dans les pays en développement
- 10.c Faire baisser les coûts de transaction des envois de fonds effectués par les migrants vers leur pays d'origine

ODD 11 – Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

- 11.1 Assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable
- 11.2 Assurer l'accès de tous à des systèmes de transport viables, améliorer la sécurité routière
- 11.3 Renforcer l'urbanisation durable, mettre en œuvre une planification et une gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains
- 11.4 Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial
- 11.5 Améliorer la protection civile
- 11.6 Réduire l'impact environnemental négatif des villes (qualité de l'air, déchets)
- 11.7 Assurer l'accès de tous aux espaces verts et aux espaces publics
- 11.a Favoriser l'établissement de liens économiques, sociaux et environnementaux positifs entre villes et communes rurales en renforçant la planification du développement à l'échelle nationale et régionale
- 11.b Développer des politiques et des plans d'action intégrés de développement urbain durable (insertion, utilisation rationnelle des ressources, adaptation aux effets des changements climatiques et leur atténuation, et gestion globale des risques de catastrophe)
- 11.c aider les pays en développement à construire des bâtiments durables et résilients

ODD 12 – Adopter des modes de consommation durable et de production éco-responsable

- 12.1 Mettre en œuvre des mesures pour des modèles de consommation et de production durables
- 12.2 Parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles
- 12.3 Réduire de moitié le volume de déchets alimentaires et les pertes de produits alimentaires
- 12.4 Instaurer une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets
- 12.5 Réduire la production de déchets
- 12.6 Encourager les entreprises à adopter des pratiques viables et à intégrer dans les rapports qu'elles établissent des informations sur la viabilité
- 12.7 Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics
- 12.8 Faire en sorte que toutes les personnes aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable
- 12.a Aider les pays en développement à se doter des moyens qui leur permettent de s'orienter vers des modes de consommation et de production plus durables
- 12.b Mettre au point et utiliser des outils de contrôle des impacts d'un tourisme durable
- 12.c Réduire les subventions aux combustibles fossiles en tenant compte des besoins spécifiques des pays en développement

ODD 13 – Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

- 13.1 Renforcer la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques
- 13.2 Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques nationales
- 13.3 Améliorer la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets
- 13.a Fournir un soutien financier pour les mesures de lutte contre le changement climatique dans les pays en développement
- 13.b Promouvoir des mécanismes de renforcement des capacités de planification et de gestion permettant aux pays en développement de faire face aux changements climatiques

ODD 14 – Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

- 14.1 Réduire la pollution marine
- 14.2 Gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers
- 14.3 Réduire l'acidification des océans et lutter contre ses effets
- 14.4 Mettre en œuvre des mécanismes de pêche durable
- 14.5 Contribuer à la préservation des zones côtières et marines
- 14.6 Interdire les subventions à la pêche qui contribuent à la surpêche et à la pêche illicite
- 14.7 Faire mieux bénéficier les pays en développement des retombées économiques de l'exploitation durable des ressources marines
- 14.a Approfondir les connaissances scientifiques afin d'améliorer la santé des océans et d'accroître la biodiversité
- 14.b Garantir aux petits pêcheurs l'accès aux ressources marines et aux marchés
- 14.c Améliorer la conservation des océans et de leurs ressources et les exploiter de manière durable

ODD 15 – Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

- 15.1 Garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce

- 15.2 Promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt
- 15.3 Lutter contre la désertification et neutraliser la dégradation des terres
- 15.4 Assurer la préservation des écosystèmes montagneux
- 15.5 Réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité
- 15.6 Favoriser le partage juste et équitable des bénéfices découlant de l'utilisation des ressources génétiques et promouvoir un accès approprié à celles-ci
- 15.7 Mettre un terme au braconnage et au trafic d'espèces végétales et animales protégées
- 15.8 Empêcher l'introduction d'espèces exotiques envahissantes
- 15.9 Intégrer les valeurs des écosystèmes et de la biodiversité dans les planifications/politiques locales
- 15.a Augmenter les ressources financières pour préserver la biodiversité et les écosystèmes
- 15.b Augmenter les ressources financières pour la gestion durable des forêts et inciter les pays en développement à privilégier ce type de gestion
- 15.c Lutter contre le braconnage et le trafic d'espèces protégées

ODD 16 – Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

- 16.1 Réduire toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés
- 16.2 Mettre un terme à toutes les formes de violence dont sont victimes les enfants
- 16.3 Donner à tous accès à la justice
- 16.4 Lutter contre la criminalité organisée, réduire les flux financiers illicites et le trafic d'armes
- 16.5 Réduire la corruption
- 16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes
- 16.7 Garantir une prise de décision participative à tous les niveaux
- 16.8 Renforcer la participation des pays en développement aux institutions chargées de la gouvernance au niveau mondial
- 16.9 Garantir à tous une identité juridique
- 16.10 Garantir l'accès à l'information et protéger les libertés fondamentales
- 16.a Coopération internationale : prévention de la violence et lutte contre le terrorisme et la criminalité
- 16.b Appliquer des lois et politiques non discriminatoires

ODD 17 – Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

Finances

- 17.1 Renforcer les ressources locales pour la collecte des impôts dans les pays en développement
- 17.2 Honorer les engagements en matière d'aide au développement
- 17.3 Mobiliser des ressources financières supplémentaires pour l'aide au développement
- 17.4 Aider les pays en développement à gérer leur endettement
- 17.5 Mettre en œuvre des dispositifs visant à encourager l'investissement en faveur des pays en développement

Technologie

- 17.6 Développer les coopérations pour le transfert de connaissances (Nord-Sud) dans le domaine de la science, de la technologie et de l'innovation
- 17.7 Promouvoir la mise au point, le transfert et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement en faveur des pays en développement
- 17.8 Systématiser la coopération pour la science/technologie/innovation ; mettre en place un mécanisme mondial de promotion de la technologie

Renforcement des capacités

- 17.9 Apporter, à l'échelon international, un soutien accru pour assurer le renforcement des capacités des pays en développement

Commerce

- 17.10 Promouvoir un système commercial mondial ouvert, équitable et réglementé
- 17.11 Accroître les exportations des pays en développement
- 17.12 Permettre l'accès de tous les pays en développement aux marchés en franchise de droits et sans contingent

Questions structurelles

- 17.13 Renforcer la stabilité macroéconomique mondiale
- 17.14 Renforcer la cohérence des politiques de développement durable
- 17.15 Respecter l'autorité de chaque pays en ce qui concerne l'application des politiques de développement durable
- 17.16 Développer les partenariats mondiaux (multipartites) pour le développement durable
- 17.17 Promouvoir la création de partenariats publics, public-privé et avec la société civile
- 17.18 Apporter un soutien accru au renforcement des capacités pour la disponibilité des données dans les pays en développement
- 17.19 Établir des indicateurs de progrès en matière de développement durable, appuyer le renforcement des capacités statistiques des pays en développement

Aperçu des indicateurs

Les indicateurs quantitatifs des ODD sont clairement énumérés ci-dessous. En collaboration avec le Service pour les Communes du Monde, la ville de Pirmasens a développé en 2022 un système de monitoring. Vous trouverez de plus amples informations sur les indicateurs sur le site : <https://opendsgde.github.io/pirmasens-site/>

Indicateur	Définition	2019	2020	2021	2022	2023
ODD 1 – Pas de pauvreté		2019	2020	2021	2022	2023
Accompagnement sur le chemin de la vie	Extension du bureau de coordination dans le but de permettre aux enfants et aux jeunes issus de familles à faible niveau d'éducation d'avoir un accès précoce à l'éducation et à la participation sociale ; capacités personnelles supplémentaires en jours-personnes	3	4	4	5	5
Recours à des travailleurs de rue	Nombre de travailleurs de rue		1	1	2	3
Recours à des travailleurs de rue	Nombre de lieux d'intervention		10	15	18	25
ODD 2 – Faim « zéro »		2020	2021	2022	2023	2024
Ville comestible	Le projet de ville comestible est étendu aux banlieues ; nombre de plates-bandes/d'emplacements	5	8	10	11	16
Culture de fruits et de légumes dans les espaces verts publics	Les fruits et légumes plantés dans les espaces verts publics peuvent être récoltés librement par les citoyens ; nombre d'arbres fruitiers	435	435	435	435	435
Agriculture biologique	1/10 des exploitations agricoles de la zone urbaine de Pirmasens pratiquent l'agriculture biologique					1
ODD 3 – Bonne santé et bien-être		2019	2020	2021	2022	2023
Étendre l'« Opération boîtes à lunch dans les écoles primaires »	Extension par une « Opération boîte à lunch bio » pour les écoliers, réalisée par le service municipal de conseil en matière de déchets	370	400	390	400	430
Accompagnateurs pour les séniors	Services de soutien pour la génération des aînés afin d'améliorer leurs conditions de vie et de les aider dans leur quotidien : accompagnement dans les tâches	4	4	6	8	8

Indicateur	Définition	2019	2020	2021	2022	2023
	quotidiennes, instructions pour le ménage, service de visite, accompagnement lors d'événements particuliers ; nombre de prestations effectuées					
Réseau de seniors 60Plus	Renforcer la cohésion sociale intergénérationnelle à Pirmasens, encourager la participation des seniors à la vie culturelle et sociale, soutenir les initiatives déjà actives et les personnes engagées ; nombre de citoyen·nes soutenu·es	20	25	25	30	30
Promouvoir des campagnes de sensibilisation à la prévoyance vieillesse	Offres gratuites d'information sur les différentes possibilités de prévoyance vieillesse ; nombre d'offres	2	3	3	4	4
Promouvoir des campagnes de sensibilisation à la prévoyance vieillesse	Offres gratuites d'information sur les différentes possibilités de prévoyance vieillesse ; nombre de participants	20	30	35	40	50
Promouvoir davantage l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée	Positionner l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée via les réseaux et les projets de la promotion économique, par exemple via la marque employeur régionale PRO FACHKRAFT WESTPFALZ ; nombre d'actions	2	2	3	4	

ODD 4 – Éducation de qualité		2019	2020	2021	2022	2023
Opération PS:Digital!	Promouvoir la numérisation ; nombre de réunions d'information de la promotion économique	2	2	2	2	2
Opération PS:Digital!	Nombre d'institutions représentées	5	5	7	9	10
Opération PS:Digital!	Nombre de participants	500	500	550	600	600
Soutien et promotion d'actions et d'unités d'enseignement	Promotion et soutien d'actions et d'unités d'enseignement dans le domaine de l'éducation au développement durable ; nombre d'actions soutenues	2	2	2	2	2
Soutien et promotion d'actions et d'unités d'enseignement	Nombre de participants	30	35	30	40	45

Indicateur	Définition	2019	2020	2021	2022	2023
Journée d'action : conférence sur le développement durable pour les enfants d'une école municipale	Conférence annuelle sur le développement durable dans les écoles de la ville ; nombre d'écoles participantes					2
Journée d'action : conférence sur le développement durable pour les enfants d'une école municipale	Nombre d'élèves participants					50
ODD 5 – Égalité entre les sexes						
Conseils spécifiques aux créatrices d'entreprise	Recherche d'informations sur la création ou la reprise d'une entreprise ; nombre de consultations	5	10	20	25	30
Conseils spécifiques aux créatrices d'entreprise	Nombre de créations d'entreprises qui en sont issues	3	5	5	10	12
Opération : PS:NiPS	Développement du réseau pour les cadres, les entreprises, les créatrices d'entreprise qui viennent de s'installer à Pirmasens ; nombre de manifestations	1	1	1	1	1
Opération : PS:NiPS	Nombre de participants	20	25	35	40	50
ODD 7 – Énergie propre et d'un coût abordable						
Quantité d'électricité produite annuellement à partir d'énergies renouvelables	En MWh, à partir de : photovoltaïque, éolien, biomasse solide, biogaz	31 227	43 797	47 694	50 481	48 484
Rénovation progressive des bâtiments communaux	Rénovation énergétique des écoles, des crèches et des bâtiments administratifs ; nombre de bâtiments	75	100	110	120	
Bornes de recharge électrique	Nombre de points de recharge pour véhicules électriques accessibles au public dans la zone urbaine					21
ODD 8 – Travail décent et croissance économique						
Pro Fachkraft Westpfalz	Forte promotion et poursuite du développement des plateformes de matching pour le développement économique ; nombre d'actions	1	1	1	1	1

Indicateur	Définition	2019	2020	2021	2022	2023
Offres de qualification pour les personnes en mesure de travailler	Augmentation de l'offre de formation des adultes pour les personnes en âge de travailler ; nombre d'offres	4	4	4	4	4
Offres de qualification pour les personnes en mesure de travailler	Nombre de participants	20	45	30	75	100
« GO:PS21 »	Mise en œuvre des mesures de l'offensive de création d'entreprise ; nombre d'actions			1	1	1
Mise en place de pôles de start-ups	Promotion ciblée pour la revitalisation du centre-ville de Pirmasens ; nombre de pôles établis			1	1	1
Mise en place de pôles de start-ups	Nombre de start-ups accueillies			10	15	30
Créer le réseau « PS:STARTER »	Le réseau pour les créateurs d'entreprise et tous ceux qui veulent le devenir ; nombre d'actions			1	1	1
Patrons of P-Town	Mettre en place des modèles de parrainage entre des entrepreneurs expérimentés, établis et de jeunes entrepreneurs ; nombre d'actions	2	1	3	2	1
Opération : WIPPS!	Plateforme d'information, bourses d'information professionnelle ; appels de la plateforme	80	120	150	200	220
ODD 9 – Industrie, innovation et infrastructure		2019	2020	2021	2022	2023
Campagne de marketing sur la culture industrielle à Pirmasens	Nombre de campagnes mises en œuvre	1	1	2	3	4
ODD 10 – Inégalités réduites		2019	2020	2021	2022	2023
Équipements de jeux accessibles à tous sur les aires de jeux	Installation d'équipements de jeux accessibles à tous sur les aires de jeux ; nombre d'équipements de jeux			1	2	
Travail social en faveur des enfants dans les crèches et les écoles	Mise en place d'un travail social dans les crèches et les écoles ; nombre d'assistants sociaux dans les crèches et les écoles primaires	5	8	10	12	14

Indicateur	Définition	2019	2020	2021	2022	2023
Bénévolat pour soutenir les familles	Accompagnement des familles pour les courses, les démarches administratives, les visites chez le médecin et les activités associatives par des citoyens bénévoles ; nombre de personnes engagées bénévolement	10	12	15	20	
Conseils sur l'utilisation des services et de l'aide professionnelle	Conseil aux familles pour les démarches administratives et acceptation d'une aide professionnelle ; nombre d'interventions de conseil					>1 500
Conseils sur l'utilisation des services et de l'aide professionnelle	Conseil aux familles pour les démarches administratives et acceptation d'une aide professionnelle ; nombre de familles conseillées					>720
Opération : Centre familial « Aufwind »	Extension des offres de prise en charge par le réseau ; nombre d'offres de prise en charge supplémentaires			10	15	18
Opération : Centre familial « Aufwind »	Nombre de personnes atteintes			500	510	520
Dossier d'information « Newcomer »	Dossier d'information contenant des informations centrales sur les offres et les services ; nombre de dossiers d'information distribués	100	150	175	250	300
Site web « Newcomer »	Site web contenant des informations centrales sur les offres et les services ; nombre de visites du site web	1 500	1 400	1 750	2 000	
Journées « Newcomer » des associations	Manifestation régulière organisée par une ou plusieurs associations de Pirmasens qui se relaient pour donner aux nouveaux venus la possibilité de faire connaissance, par exemple tous les trois mois ; nombre de manifestations	1	1	2	2	2
Journées « Newcomer » des associations	Nombre de participants	20	30	45	50	50
PS:NiPS – Nouveau à Pirmasens	« Meet and Greet » pour les professionnels de la santé ; nombre d'événements	1	1	1	1	1
PS:NiPS – Nouveau à Pirmasens	Nombre de participants	20	25	35	40	50

Indicateur	Définition	2019	2020	2021	2022	2023
Arrêts accessibles à tous	Aménagement sans barrières de tous les arrêts en conformité avec la loi fédérale sur les transports et la loi sur l'égalité des personnes handicapées ; nombre d'arrêts	2	3	5	8	12
ODD 11 – Villes et communautés durables		2019	2020	2021	2022	2023
Examen de la conversion du parc automobile de la ville à des modes de propulsion alternatifs	Utilisation de biogaz provenant d'installations municipales, par exemple d'une usine de biogaz ou d'une station d'épuration des eaux usées ; nombre de véhicules à propulsion alternative nouvellement acquis			1	2	10
Créer/permettre l'offre de nouvelles formes d'habitat modernes	Lancer des projets impliquant de nouvelles formes d'habitat et de travail, comme le « coliving » – la coexistence du travail, des loisirs, de l'habitat dans un même bâtiment avec les commodités d'un hôtel ; nombre de bureaux/logements à louer			5	10	15
Aménagement et commercialisation d'aires de camping-cars	Nombre de nouveaux emplacements pour camping-cars	6	6	6	6	10
Mise en place de zones sans trafic	Envisager la mise en place de « zones sans trafic » devant les écoles et les crèches afin de lutter contre le danger que représentent les parents-taxis ; nombre d'écoles et de crèches disposant de zones sans trafic	1	11	5	5	10
Mise en réseau des acteurs du tourisme urbain et régional	Nombre de réunions			1	1	1
Mise en réseau des acteurs du tourisme urbain et régional	Nombre d'institutions impliquées			10	15	20
Mise en œuvre du concept de circulation cycliste	Les mesures comprennent des installations d'infrastructure, des installations de stationnement sécurisées et des axes principaux désignés ; nombre de mesures mises en œuvre			5	5	20
Éclairage des chemins piétonniers et des places pendant les mois d'hiver	Éclairage des voies de mobilité active pour améliorer la sécurité ; nombre de chemins piétonniers et de places éclairées en hiver	10	15	15	20	20

Indicateur	Définition	2019	2020	2021	2022	2023
Introduction de réductions de vitesse	Mise en œuvre de mesures de réduction de la vitesse dans les zones résidentielles, les zones avec maisons de retraite, crèches et écoles et, pour la protection contre le bruit la nuit, également sur les artères principales ; nombre de zones permanentes et temporaires introduites avec limitation de vitesse			10	10	12
Introduction de réductions de vitesse	Parcours avec nouvelles limitations de vitesse (en km)			8	10	10
Inspection régulière du trafic avec des spécialistes	Inspection régulière de la circulation avec les autorités, les gardes de la circulation et la police, y compris l'évaluation des statistiques d'accidents ; nombre	1	1	1	1	1
Formation à la sécurité routière pour les enfants	Formations régulières à la sécurité routière dans les écoles et les crèches ; nombre d'enfants participants	370	400	390	400	430
ODD 12 – Consommation et production responsables		2019	2020	2021	2022	2023
Initier et établir une fête du développement durable	Les entreprises proposent aux citoyens une séance d'information sur la consommation responsable accompagnée d'actions et de stands ; nombre d'événements	1	1	1	1	1
Initier et établir une fête du développement durable	Nombre d'entreprises impliquées	10	15	15	20	25
Promouvoir et développer le conseil en déchets de la ville (conseiller déchets)	Conseils pour une utilisation durable et respectueuse de l'environnement des ressources, par exemple par le biais d'un dépliant d'information « Comment préparer son sac à dos de randonnée en vue d'éviter les déchets » (Wie packt man Wanderrucksack im Hinblick auf die Müllvermeidung), élimination correcte des petits appareils électriques, etc	500	750	1 000	1 500	2 500
Promouvoir et développer le conseil en déchets de la ville (conseiller déchets)	Nombre de supports d'information	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000
Mise en place d'un système mobile de vaisselle de la ville lors de manifestations publiques	Réduction des déchets grâce à l'utilisation d'un système mobile de vaisselle ; nombre de locations	30	40	45	55	

Indicateur	Définition	2019	2020	2021	2022	2023
ODD 13 – Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques		2019	2020	2021	2022	2023
Création d'autres espaces verts	Conversion en espaces verts d'espaces utilisés autrement dans la zone urbaine ; espaces verts dans la zone urbaine (m ²)					18 500
ODD 15 – Vie terrestre		2019	2020	2021	2022	2023
Jeu de simulation « Crédit d'entreprise axée sur la biodiversité »	Jeu de simulation annuel visant à initier les générations futures à la création d'entreprise en tenant compte des aspects de durabilité ; nombre d'élèves participants			5		7
Jeu de simulation « Crédit d'entreprise axée sur l'apiculture »	Nombre d'élèves participants			3	5	10
Concours sous le signe de la biodiversité	Concours annuel pour l'augmentation de la biodiversité à Pirmasens ; nombre de participants	30	50	55	53	52
Travail d'information et campagnes de conversion des rocailles	Information et campagnes pour la transformation des rocailles en installations proches de la nature afin d'améliorer la biodiversité ; nombre de jardins transformés		1	3	2	4
ODD 16 – Paix, justice et institutions efficaces		2019	2020	2021	2022	2023
Participation à l'opération « Vivre la démocratie » (Demokratie leben) avec différents projets	Participation à différents projets sur l'engagement de la société civile et la lutte contre l'extrémisme ; nombre de projets	5	5	7	15	20
Soutien et promotion du réseau « Pacte pour Pirmasens » (Pakt für Pirmasens)	Soutien et promotion de la mise en réseau entre les familles et les institutions sociales de l'administration ainsi qu'entre les offres bénévoles et professionnelles dans le domaine social ; nombre de réunions de mise en réseau					20
Soutien et promotion du réseau « Pacte pour Pirmasens » (Pakt für Pirmasens)	Nombre d'institutions impliquées					>75
Bureau de quartier « P11 »	Promotion de l'engagement bénévole et des relations de voisinage, amélioration durable de la qualité de vie dans le quartier	10	50	50	75	100

Indicateur	Définition	2019	2020	2021	2022	2023
	de Winzler ; renforcement du sentiment de communauté, lieu d'accueil et de rencontre pour tous les citoyens ; nombre de manifestations et de consultations organisées					
Bureau de quartier « P11 »	Nombre de citoyens atteints	100	250	300	750	1 000
Bureau de quartier « Horebtreff »	Nombre de manifestations et de consultations organisées		50	100	230	
Bureau de quartier « Horebtreff »	Nombre de citoyens atteints		235	240	250	
Bureau de quartier « Mittendrin »	Nombre de manifestations et de consultations organisées	150	250	400	500	550
Bureau de quartier « Mittendrin »	Nombre de citoyens atteints	1 250	1 500	2 000	2 500	3 000
Implication du conseil municipal des jeunes dans les décisions sociopolitiques	Implication du conseil municipal des jeunes dans les décisions relatives au plan de développement des transports, au plan de développement des écoles, au concept de circulation cycliste ainsi qu'à la stratégie de biodiversité ; nombre de participations aux décisions	5	5	10	12	15
Intégration des bénévoles dans les tâches municipales/ promotion de l'engagement bénévole	Nombre d'actions	3	5	10	15	20
Intégration des bénévoles dans les tâches municipales/ promotion de l'engagement bénévole	Nombre de personnes atteintes	10	12	25	30	35
Ateliers publics sur le développement de la mobilité	Organisation d'ateliers publics afin d'impliquer le public dans la planification du développement de la mobilité ; nombre d'ateliers			10	12	
Information du public sur l'évolution des concepts	Extension de la communication et de l'information sur les concepts actuels à Pirmasens ; nombre de supports d'information	100 000	120 000	120 000	150 000	175 000

Indicateur	Définition	2019	2020	2021	2022	2023
Information du public sur l'évolution des concepts	Nombre de personnes atteintes	41 000	41 000	41 000	41 000	41 000
ODD 17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs		2020	2021	2022	2023	2024
PS:NiPS – Préparation au marché du travail	Action : intégration des chômeurs dits de longue durée selon le Code social allemand II (SGB II) ; nombre d'offres		15	15		
Action d'aide PS:4 Kenya	Nombre d'opérations réalisées dans le cadre de la dernière action d'aide				55	

Bibliographie

Dernier accès le 06/10/2025.

-
- ¹ Voir à ce sujet : <https://unstats.un.org/sdgs/report/2025/Goal-02/>
 - ² Voir à ce sujet : <https://www.dge.de/presse/meldungen/2024/neue-foerderbekanntmachung/>
 - ³ Voir à ce sujet : <https://www.diabinfo.de/en/prevention/obesity/distribution>
 - ⁴ Voir à ce sujet : <https://unstats.un.org/sdgs/report/2025/Goal-07/>
 - ⁵ Voir à ce sujet : https://www.destatis.de/DE/Presse/Pressemitteilungen/2025/03/PD25_091_43312.html
 - ⁶ Voir à ce sujet : <https://www.eskp.de/klimawandel/staedte-und-klimawandel-935813/>
 - ⁷ Voir à ce sujet : <https://unstats.un.org/sdgs/report/2025/Goal-11/>
 - ⁸ Voir à ce sujet : <https://17ziele.de/ziele/11.html>
 - ⁹ Voir à ce sujet : <https://de.statista.com/statistik/daten/studie/662560/umfrage/urbanisierung-in-deutschland/>
 - ¹⁰ Voir à ce sujet : <https://www.bundesregierung.de/resource/blob/975274/2335292/c4471db32df421a65f13f9db3b5432ba/2025-02-17-dns-2025-data.pdf?download=1>
 - ¹¹ Voir à ce sujet : <https://unric.org/de/guterrescop2601112021/>
 - ¹² Voir à ce sujet : <https://www.bundesregierung.de/breg-de/service/archiv-bundesregierung/treibhausgasbilanz-2023-2265440>
 - ¹³ Voir à ce sujet : <https://www.2030agenda.de/de/article/weiterentwicklung-der-deutschen-nachhaltigkeitsstrategie-veroeffentlicht>
 - ¹⁴ Voir à ce sujet : <https://www.wiso.uni-hamburg.de/fachbereich-sowi/professuren/jakobeit/forschung/akuf/kriegsgeschehen2024.html>
 - ¹⁵ Voir à ce sujet : <https://unstats.un.org/sdgs/report/2025/Goal-16/>
 - ¹⁶ Voir à ce sujet : <https://www.bundesumweltministerium.de/themen/nachhaltigkeit/strategie-und-umsetzung/nachhaltigkeitsstrategie>
 - ¹⁷ Voir à ce sujet : <https://unstats.un.org/sdgs/report/2025/Goal-17/>
 - ¹⁸ Voir à ce sujet : aide publique au développement (APD) de la République fédérale d'Allemagne | BMZ
 - ¹⁹ Voir à ce sujet : <https://www.vnr-germany.de/resource/blob/250418/vnr-deutschland-2025.pdf>